DOUZIÈME ANNÉE. — N° 282 1er OCTOBRE 1908 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

LA TRANSMISSION MENTALE
DES NOUVELLES

Il y a juste cent ans qu'à la Société des Antiquaires de France, qui s'appelait alors l'Académie Celtique, un débat s'éleva entre deux érudits, Baudouin et de Barral, sur ce passage des *Commentaires* où il est dit que la nouvelle de la défaite des Romains à Orléans (Genabum) parvint en quelques heures aux habitants d'Auvergne :

« La nouvelle, écrit César, passa bientôt à toutes les cités de la Gaule, car, dès qu'il arrive quelque chose de remarquable et d'intéressant, les Gaulois l'apprennent par des cris à travers la campagne, et d'un pays à l'autre. Ceux qui les entendent les transmettent aux plus proches, comme on fit alors. En effet, la première veille n'était pas écoulée, que les Arvernes savaient ce qui s'était passé à Genabum, au lever du soleil, c'est-à-dire à 160 milles de chez eux. »

Baudouin et de Barral ne doutaient point de l'explication de César ; ils prenaient pour démontré qu'en Gaule, grâce à des postes de veilleurs placés de distance en distance, on se transmettait les nouvelles par la voix. Ils discutaient seulement sur le nombre des vigies nécessaires. Baudouin estimait que 176 vigies eussent été suffisantes. De Barral prétendait qu'il en eût fallu le double. Un troisième académicien survenant, soutint que, tout bien compté, il n'était point possible de transmettre par la voix une nouvelle d'Orléans en Auvergne, si on ne disposait d'au moins 2.630 crieurs.

Ces bons savants manquaient évidemment de bases pour leurs calculs.

Peut être que s'ils étaient encore de ce monde, ils ne chercheraient plus à résoudre la question par l'arithmétique. Ils se la poseraient, du moins, sur un autre plan. Ils se demanderaient si César, en parlant de cris répétés de proche en proche, a voulu constater un fait ou s'il n'a pas émis une simple supposition.

Baudouin et de Barral n'avaient aucune espèce de notion sur ce que nous appelons aujourd'hui, suivant les cas, la *télépathie* ou la *transmission de pensée*.

De nos jours, ils voudraient, sans doute, rechercher si la rapidité de la propagation des nouvelles chez les Gaulois ne s'expliquerait pas par un autre ordre de signaux que des signaux matériels.

***

Ce que César a observé chez les Gaulois, des contemporains l'ont observé dans l'Afrique Centrale. Je trouve, dans les *Débats*, qui citent une revue anglaise, *Spectator*, un certain nombre de cas, très intéressants.

J'en détache quelques-uns :

« Un officier anglais raconte qu'en septembre 1898, étant à Freetown avec un détachement de troupes indigènes, il vit un jour accourir un sergent noir, très excité, qui annonça qu'une grande bataille avait eu lieu : un indigène avait parlé d'un « beaucoup grand combat, beaucoup noirs partis morts, tous blancs vivants excepté un petit bout ». L'officier crut qu'il s'agissait d'une escarmouche, comme il y en avait tant, hypertrophiée par l'imagination; mais le lendemain, il

comprit que la rencontre, dont un résumé concis, mais encore substantiel, lui avait été donné, n'était autre que celle dont le souvenir reste lié au nom d'Omdurman : un télégramme confirmait et complétait les renseignements du noir. On ne sait pas comment ceux-ci avaient voyagé.

« Il en fut de même dans un autre cas, celui de la bataille de Rosaires en 1898 sur le Nil Bleu. Le major H... était en route, amenant des troupes auxiliaires destinées à renforcer précisément celles qui participèrent à l'action. Ces dernières livrèrent le combat le 26 décembre. Le 27, un indigène annonçait à l'officier qu'une bataille avait eu lieu, qu'elle s'était livrée sur une rivière et qu'il avait d'abord fallu déloger l'ennemi d'une île ; exactement ce qui avait eu lieu. L'officier nota tout sur ses tablettes. Une semaine après, il rejoignait les troupes et il apprenait que le renseignement était parfaitement correct. Or, dit-il, il est impossible, vu la distance, que la nouvelle ait été apportée par un messager ou une série de messagers, avec relais. »

Autres cas, ceux-ci, rapportés par M. D. Blackburn :

« Premier cas. A neuf heures du matin, le lundi, un pâtre cafre est attaqué par un taureau et se défend avec une barre de fer. A dix heures, les deux adversaires succombent à leurs blessures. A midi, le même jour B..., fermier, vivant à 67 kilomètres de là, écrit à A..., le propriétaire du taureau, ce post-scriptum : « Mes Cafres me disent que votre pâtre a égorgé votre taureau rouge Devor avec un long couteau, et que tous deux sont morts. J'espère que ce n'est qu'une « blague de Cafre. » Cette lettre part par messager monté à midi et demie, le même jour. » La nouvelle était exacte.

« Second cas. Un Cafre est en jugement pour homicide à Johannesburg. L'après-midi, à cinq heures, une vieille femme, à une ferme, à 60 kilomètres de Johannesburg, annonce que l'accusé a été acquitté et que le principal témoin à charge a été mis en prison. Ce résultat était très improbable, l'accusé s'étant reconnu coupable, au premier interrogatoire, et devant n'être pas défendu. Plus tard, on apprit que l'accusé reçut un défenseur au dernier moment, rétracta son aveu de culpabilité, et fut acquitté à trois heures et quart. A quatre heures, le principal témoin à charge était renversé par une voiture dans la rue et transporté à l'infirmerie de la prison où il mourut. »

L'écrivain des *Débats*, bien qu'il ait entendu parler de la télépathie, n'est pas plus hardi dans ses explications que les braves académiciens de 1808. Pour lui, tous ces faits sont des faits de la télégraphie acoustique. Les nouvelles se progagent soit par la voix, soit par le son du tambour, soit par tout autre ordre de signaux du même ordre.

***

Ce n'était pas l'opinion du marquis de Morès, mort si héroïquement sur la terre d'Afrique. Je me souviens très bien qu'à un déjeuner chez le docteur Pâquelin il nous raconta un jour ce qu'il avait constaté dans le désert.

Là, disait-il, les nouvelles se propagent, à des distances prodigieuses, presque instantanément.

Et, comme nous lui demandions comment, à son avis, le phénomène pouvait s'expliquer, il nous répondit :

« — Il y a là, évidemment, un phénomène occulte. Si les Arabes communiquaient entre eux par un moyen physique quelconque, on s'en apercevrait. Ils ne communiquent pas au moyen de feux, on les verrait. Ils ne communiquent pas au moyen de cris, on les entendrait. Leur procédé est invisible et silencieux. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'appareils électriques, comme le téléphone ou le télégraphe. Mon opinion, c'est que les nouvelles se transmettent mentalement, par l'intermédiaire de vieux marabouts, d'espèces d'ascètes qui, de longue date, sont entraînés, par des pratiques inconnues, à projeter au loin leur pensée. »

Je n'ai plus malheureusement, à douze ou treize ans de distance, très présentes à l'esprit les raisons que nous donnait Morès de croire à cette transmission mentale des nouvelles dans le désert.

Je me rappelle seulement que, sur le moment, elles nous paraissaient à tous très plausibles.

En tout cas, le problème est posé devant nos lecteurs. Je leur serais reconnaissant de vouloir bien nous signaler les faits de même genre qui seraient parvenus à leur connaissance et de nous indiquer les hypothèses qu'ils proposent pour les expliquer.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Honoré d'Urfé et le Merveilleux. I.*

On vient d'inaugurer, à Virieu-le-Grand, en Bugey, le buste d'Honoré d'Urfé, l'auteur de cette charmante *Astrée* dont la Fontaine disait :

Estant petit garçon, je lisois son roman
Et je le lis encore ayant la barbe grise.

« L'ASTRÉE, de messire Honoré d'Urfé, marquis de Verromé, comte de Chasteau-Neuf, baron de Chasteau-Morand, chevalier de l'ordre de Savoye, etc., où, par plusieurs histoires, et souz personnes de bergers et d'autres, sont déduits les divers effects de l'honneste Amitié, dédiée au roy très-chrestien Henry le Grand. » Qui de vous a lu ces 5.000 pages, divisées en cinq parties, dont les trois premières, publiées par d'Urfé, parurent de 1609 à 1619, et les deux dernières, publiées par Baro, en 1627?

En tête, un portrait de l'auteur, dans le goût du temps, vêtu d'une peau de lion et couronné de lauriers. Figure bien française : tête ovale, cheveux touffus, front large et haut, sourcils arqués, yeux riants et vifs, nez long et bombé aux narines bien ouvertes, bouche petite à la lèvre épaisse et sensuelle, moustache en brosse aux pointes relevées, royale large et pointue.

Ces Urfé étaient une très illustre maison originaire de Souabe, dont le nom primitif était Wlphes, ce qui signifiait loup, dans le teutonique du VIIe siècle. On en fit Ulphé et Urfé. Wlphe le Fort, croisé de 1098, fut père de Wlphe le Vaillant, qui guerroya avec Louis le Gros contre le comte de Clermont. C'est ce Wlphe qui épousa Aymée, fille ou nièce du comte de Clermont, et bâtit en Forez le château fort dont il reste des ruines.

Arnulphe IV d'Ulphé n'avait pas démérité de ces vaillants hommes. Un jour, à la guerre, avec quelques cavaliers, il donna si vivement sur un quartier de l'ennemi « et avec une si dextre conduite, qu'il mit en pièces toute une compagnie de gens de pied, et jetant l'épouvante aux autres, il fit sa retraite sans avoir perdu que trois des siens ».

On raconte (Tallemant des Réaux, entr'autres) que les d'Urfé tireraient de ce fait d'armes un de leurs noms. — « Ah! se serait écrié le roi, qui suivait des yeux cette attaque hardie, je gage que c'est ce paillard d'Urfé ; car je n'en sçay guère en nos troupes d'autre capable d'un coup si hasardeux. » Depuis lors les cadets d'Urfé auraient fièrement porté ce nom, qui, dans le langage du temps et dans la pensée du roi, voulait dire ce gaillard, ce bon compagnon.

Mais c'est une légende. En 1380, Arnulphe IV d'Urfé épousa Antoinette Paillard (ou Pailhard), dame de Meursault, près de Beaune. Elle mourut sans enfants et légua tous ses biens à son mari, à condition que le cadet d'Urfé porterait à l'avenir ce nom de Paillard, ce qui fut fait.

Jean d'Ulphé fut assassiné, avec toute sa famille, par de méchants valets qui voulaient s'emparer d'une forte somme d'or. Le petit Antoine fut seul oublié dans son berceau. Comme les assassins se retiraient, un cri de l'enfant les arrêta. Mais ils étaient las de tuer.

— Qu'on lui présente, dit l'un d'eux, une pomme et une pièce d'or. S'il choisit l'écu d'or, qu'il meure ; s'il choisit la pomme, qu'il vive.

La petite main de l'enfant se tendit vers la pomme il était sauvé.

Au moment où les assassins sortaient du château, une voix éperdue cria, du haut d'une tour :

— Réveillez vous, manants de la Grotte, on tue messire Jean !

C'était un muet, commensal du château, à qui l'horreur et la rage avaient rendu la parole. Les paysans se réveillèrent, poursuivirent les bandits dans la campagne et les taillèrent en pièces.

Ce fut alors que les d'Urfé abandonnèrent le vieux château des « Cornes d'Urfé », dans les ruines duquel on montra longtemps la « chambre du massacre » et les traces sanglantes des mains de messire Jean se traînant aux murs.

Claude d'Urfé, ambassadeur d'Henri II au Concile de Trente, fut le premier des d'Urfé artistes, poètes et « initiés ». Il fit bâtir la merveilleuse chapelle — — *sacellum mirabile* — du château de la Bastie, nouvelle résidence de la famille. Il en commença la bibliothèque immense, pleine de curieux manuscrits, que devait compléter l'aîné de ses petits-fils, Anne d'Urfé.

Celui-ci, bien qu'il n'eût guère étudié dans son enfance, sa mère (Renée de Savoie) s'y opposant « par une opinion féminine », de crainte qu'il ne fût « embabouiné de la secte nouvelle », fut un lettré, un poète, un curieux de toutes choses de l'esprit, et d'alchimie. C'est à lui que Ronsard adressait ces vers :

Poursuy doncques, d'Urfé ; car, ou je me déçoy,
Ou France ne verra de longtemps après toy
Aucun qui joigne mieux les armes et les muses...

Poète élégant, érudit raffiné, vaillant capitaine, il avait épousé la belle Diane de Chateaumorand, de la maison de Lévis. Vingt-sept ans après, le pape Clément VIII annulait ce mariage : *Ob impotentiam et fri-*

giditatem ipsius Annæ nunquam carnaliter coquita fuit. On sait qu'Anne d'Urfé mourut prélat, chanoine, comte de Lyon, doyen de Montbrison, et que son cinquième frère, Honoré, l'auteur de l'*Astrée*, épousa la même Diane avec laquelle il ne semble pas avoir vécu en bien tendre union (1). Admirablement belle, spirituelle et lettrée, Diane de Chateaumorand était, paraît-il, aussi peu soucieuse de propreté que d'hygiène et faisait coucher dans son alcove une demi-douzaine de grands chiens; de quoi ses deux maris successifs étaient fort rebutés.

Un autre d'Urfé mérite d'être signalé, au point de vue du Merveilleux : c'est Jacques II, l'un des frères d'Honoré et d'Anne, qui vécut 116 ans. A cent ans, cet homme robuste se remariait et avait un enfant.

Au commencement du XVIIIe siècle, les Urfé mâles étaient éteints. Mais grâce à un droit de substitution établi en 1511 par Anne de Lascaris, femme de René de Savoie, en faveur de sa descendance féminine, Françoise d'Urfé avait porté le nom et les armes de sa maison dans celle de La Rochefoucauld. La veuve de son petit-fils, Jeanne Camus de Pont-Carré de son nom, fut cette marquise d'Urfé qui tient une si large place dans les Mémoires de Casanova de Seingalt.

Intelligente et lettrée, comme tous les Urfé, mais folle d'alchimie et de magie, son rêve était d'entrer en rapports familiers avec les esprits célestes. Elle était persuadée d'avoir eu déjà compagnie, pendant son sommeil, du divin Horosmadès, d'où une fille, qu'elle nomma Iriasis et qui mourut à dix ans. Anaël, génie de Vénus, était aussi fort avant dans ses bonnes grâces. On sait comment le coquin d'aventurier vénitien persuada la bonne dame que, pour obtenir le colloque avec les esprits élémentaires, il fallait une hypostasé, c'est-à-dire qu'elle passât son âme dans le corps d'un enfant mâle né de l'union philosophique d'un immortel avec une mortelle.

« Les préliminaires, dit Casanova (et nous les citons parce qu'il emprunte cette formule à certains occultistes extravagants) consistaient à rendre un culte particulier à chacun des génies des sept planètes aux jours qui leur sont consacrés. Après ces préparatifs, je devais aller prendre, dans un lieu indiqué par les génies, une vierge, fille d'adepte, qui engendrerait par un moyen connu des seuls frères rose-croix. Ce fils devait naître vivant, mais seulement avec une âme de sensitive. Mme d'Urfé devait le recevoir dans ses bras, à l'instant même où il viendrait au monde, et le garder sept jours auprès d'elle, dans son propre lit. Au bout de ces sept jours, elle devait mourir en tenant sa bouche collée à celle de l'enfant, qui par ce moyen recevrait son âme intelligente. Après cette permutation, ce devrait être à moi à soigner l'enfant avec le magistère qui m'était connu ; dès que l'enfant aurait atteint sa treizième année, Mme d'Urfé se reconnaîtrait, et alors je l'initierais dans la connaissance parfaite de la grande science... »

Mais Casanova était bien loin de vouloir faire mourir sa poule aux œufs d'or, même pour une hypostase. Aussi, toujours quelque chose manquait-il aux préparatifs. En attendant, il lui présentait comme d'illustres rose-croix ou comme des ondines des escrocs et des filles, empochant la plus grosse part des présents qu'elle leur prodiguait. Sans parler des lettres « à la Lune » qu'il transformait en lettres de change, des frais de guerre pour déjouer les Kabbalistes adversaires ou les génies noirs... etc. Il escroqua ainsi un million, à peu près, à la noble dame.

Elle mourut persuadée qu'elle portait dans son sein l'enfant miraculeux sous la forme duquel elle devait revivre.

Mais nous n'avons rien dit encore du plus célèbre des Urfé. Le merveilleux de l'*Astrée* vaut bien un article particulier.

GEORGE MALET.

(1) M. Maurice Dumoulin soutient le contraire, dans un intéressant et savant article publié par le *Temps*.

LES MÉDIUMS ANGLAIS

VANGO

M. Vango est un remarquable médium à effets psychiques ; il a de la clairvoyance, des « incarnations ». On sait en quoi consiste cette médiumnité, qui est on ne peut plus intéressante, surtout quand le consultant reçoit ou croit recevoir des preuves d'identité. Beaucoup d'Anglo-Saxons la préfèrent aux matérialisations, qui sont dangereuses lorsque les spectateurs manquent d'expérience ou lorsqu'ils assistent à une séance dans un simple esprit de curiosité.

Vango, sous le « contrôle » d'une entité invisible, — « le contrôle », « contrôlé », ce sont les mots employés en anglais pour indiquer le phénomène, — aperçoit dans l'ambiance ce que les autres ne voient pas ; des êtres se montrent à lui, ont des gestes et des mines comme lorsqu'ils étaient sur terre, enfin cherchent, par son intermédiaire, à se communiquer aux personnes présentes pour lesquelles ils sont venus (1).

(1) Répétons ici, pour ceux de nos lecteurs qui l'auraient oublié, que nous laissons à M. et à Mme Letort, dont les articles sont si goûtés, une entière liberté d'appréciation, mais que leurs conceptions spirites n'engagent point la Revue, qui interprète les faits de toute autre façon.

N. DE LA D.

M. Vango habite une tranquille petite maison à Notting Hill, un des faubourgs de Londres, et quand on se trouve dans son salon, on pourrait se croire loin de l'immense cité. Par une large-baie vitrée, qui prend presque tout un côté, se déroule un paysage de campagne : c'est un frais jardin derrière lequel s'étend un champ bordé d'arbres. D'un ciel bas et particulier au pays tombe une lumière grise et mélancolique. Cette pièce semble bien propice aux manifestations psychiques.

Nous étions chez M. Vango le 7 juillet de cette année, et nous nous trouvions assis seuls devant lui ; la veille, en lui rendant visite et au cours d'une conversation amicale,nous lui avions demandé une séance privée.

M. Vango paraît environ quarante-cinq ans. Ses yeux sont d'un bleu qui se décolore, et son regard semble curieusement éteint. Il inspire une grande confiance par sa simplicité aisée ; ses façons d'être sont discrètes, cependant engageantes.

Le médium tomba en trance presque immédiatement, et il fut « contrôlé » par un de ses guides invisibles, une petite négresse du nom de Sunflower. Il donna quelques conseils à M. Letort, un peu souffrant ; puis il commença à dépeindre les êtres qu'il voyait autour de nous, invisibles pour nous, comme on le comprend.

D'une façon très précise un homme fut dépeint ; malgré les nombreux détails donnés, nous ne pouvions le reconnaître. Nous demandâmes si c'était un parent. Le médium répondit que ce n'était pas un parent, bien plutôt un guide, un écrivain.

Il est un grand écrivain français que tous les deux nous admirons, et il s'est souvent manifesté à nous par divers médiums ; M. Vango lui-même, il y a trois ans, nous donna une excellente description de ce grand écrivain, accompagnée de preuves d'identité de nature à ne plus nous laisser aucun doute ; mais la description que Sunflower venait de nous fournir ne pouvait lui être appliquée. Quand elle eut dit par la bouche de Vango : « Monsieur Letort l'a personnellement connu, et il s'intéresse beaucoup à vous », M. Letort répliqua : « Alors ce n'est pas lui », car le grand écrivain en question décéda quelques années avant la naissance de M. Letort.

— Il me fait voir une table, dit alors le médium..... une table d'une forme particulière, plus longue que large, placée près d'une fenêtre... sur laquelle il y a beaucoup de papiers.

Alors M. Letort comprend qui cela peut être. Il revoit une chambre où il n'y a que des livres rangés sur des rayons contre un des murs, qu'une simple table, plus longue que large, chargée de papiers, placée près d'une fenêtre, et que deux chaises.

— Voici un paquet, continua le médium, un manuscrit... Je crois qu'il vient de monsieur Letort... Vous le lui avez porté... Il l'a beaucoup apprécié... Il s'y intéresse toujours.. et il veut que ce manuscrit soit publié.

Quelques détails concernant le caractère du manuscrit furent ajoutés, et nous n'eûmes plus le moindre doute sur l'individualité qui se manifestait. Il s'agissait bien d'un auteur que M. Letort a personnellement connu. La description du personnage fut répétée par le médium, et nous constatâmes qu'elle était parfaite d'exactitude, de même pour quelques indications morales.

L'écrivain en question continue à s'intéresser à M. Letort dans l'au-delà et particulièrement au manuscrit en question. Il prouva jusqu'à quel point il était au courant de nos affaires, et il nous donna quelques conseils opportuns, mais d'un ordre trop privé pour que nous puissions les publier. Il fit la description minutieusement exacte d'un monsieur vivant, avec lequel M. Letort est entré en relation, description que nous nous garderons aussi de reproduire, car beaucoup de personnes reconnaîtraient l'homme au portrait. M. Letort était loin de penser en ce moment à celui-ci. Les conseils, d'une grande précision, eurent surtout trait à ce monsieur. M. Letort compte s'y conformer, et l'avenir en montrera les résultats.

Il n'y avait qu'une erreur dans tout cela : il était question de publier le manuscrit, et le manuscrit n'est pas à publier, mais bien à faire jouer. Seulement, cette erreur est peut-être une preuve de plus, car elle démontre qu'il n'y avait pas eu transmission de pensée ni de notre conscience normale ni de ce que les savants appellent la subconscience. L'erreur provenait-elle de l'entité invisible? Probablement que non. Le médium comprit mal, ou son cerveau perçut mal l'impression ou l'idée qui lui était communiquée.

L'entité invisible insista, semblant bien convaincu de ce qu'il conseillait. Il s'intéresse beaucoup à ce manuscrit, veut qu'il soit connu, et il ne sera pas content tant qu'il restera inédit. L'œuvre dont il parle ferait, selon lui, penser le public, et il veut que M. Letort ne l'abandonne pas. Il est sûr que le vivant dont il a parlé s'y intéresserait. Ce vivant, qu'il a décrit d'une manière frappante, a déjà des manuscrits de M. Letort, mais pas celui-ci : il faut donc le lui faire connaître. Ce vivant, M. Letort peut conclure des affaires avec lui, car il n'a pas encore dit non. L'esprit sent qu'il est prêt à accepter un des deux manuscrits qu'il

à de M. Letort, mais comme c'est avant tout un homme d'affaires, il sent qu'il y a surtout une question d'argent et qu'il ne fera que ce que lui conseillera son propre intérêt : il a l'air de chercher ce que lui pourrait gagner. Il fera des propositions pour un des manuscrits qu'il a en ce moment entre les mains, propositions non avantageuses pour M. Letort. L'entité invisible conseilla d'accepter les offres faites pour ce manuscrit, mais à la condition que le prenant acceptera en même temps le manuscrit qu'aime l'esprit et en accordant pour ce manuscrit les conditions ordinaires.

Remarquons que si le médium nous connaît déjà pour nous avoir vus il y a trois ans, et que s'il savait ou pouvait savoir que nous avions perdu un enfant et que M. Letort est homme de lettres, il ne pouvait connaître l'esprit qu'il avait si bien décrit ni savoir que M. Letort avait personnellement connu cet esprit lorsqu'il était ici-bas « dans le corps », comme disent les Anglais, et non plus il ne pouvait connaître le monsieur vivant à Paris et tous les autres détails donnés, car M. Letort n'a jamais rien dit de tout cela à qui que ce soit, excepté à sa femme, Mme Ellen Letort.

Le médium vit aussi notre petit garçon qui nous embrassait tous deux, passant son bras autour du cou de chacun; puis il donna une excellente description d'une vieille dame. Mme Letort la reconnut immédiatement : c'était sa grand'mère paternelle. Une jeune personne, que le médium décrivit, se trouvait avec elle. Cette dernière était, pensâmes-nous, une tante de Mme Letort, morte jeune fille et avant la naissance de Mme Letort. Ces deux esprits devaient venir aussi chez Graddock le lendemain (voir l'*Echo du Merveilleux*, numéro du 1er septembre), et on se rappelle que Joey remarqua que la jeune fille ressemblait d'une façon frappante à Mme Letort. Le médium Vango, ou plutôt son « contrôle », Sunflower, fit la même remarque, et, à ce sujet, nous dirons que beaucoup de médiums ont déclaré voir près de Mme Letort une jeune fille qui lui ressemblait « comme une sœur ».

On nous apprit que ces deux personnes étaient venues avec notre petit garçon et qu'en outre il y avait avec elles un vieux monsieur dont il fut tracé le portrait suivant (M. Letort écrivait à mesure que parlait le médium) : Monsieur âgé, d'une taille au-dessus de la moyenne ; figure ovale aux traits pleins, teint clair, plutôt frais ; front haut, découvert par devant, cheveux épais derrière ; yeux bleu pâle, aigus; nez large et proéminent. Porte des favoris gris ou couleur claire. Il paraît heureux et a un bon sourire.

Par cette description d'une exactitude parfaite, Mme Letort reconnut aussitôt un cher parent décédé en Norvège depuis quelques années et dont le médium ne pouvait rien savoir.

Celui-ci dit encore :

— Il n'a pas été longtemps malade, et il est resté au lit peu de temps... il se montre fumant une pipe, une très longue pipe, une pipe qui a un très long tuyau.

La personne en question avait, en effet, de très longues pipes.

— Il a fait une chute, continua le médium, et il reste quelque chose de cette chute... il s'en est ressenti ou il en a eu une marque... Il avait un cheval blanc qu'à la maison on aimait beaucoup... et ce cheval on a dû l'abattre pour une raison quelconque.....

Tous ces détails étaient exacts, ainsi que d'autres que nous ne répéterons pas. Quant au cheval abattu pour une cause quelconque, Mme Letort croit bien se rappeler que le fait est vrai, mais elle a oublié de se renseigner à l'étranger auprès de ses parents à ce sujet.

Le médium dépeignit ensuite deux dames qui semblaient venues pour M. Letort, et il entendit la phrase : « Mère est là ». M. Letort, dans les deux descriptions, reconnut effectivement dans l'une sa mère, et dans l'autre Florence, sa vieille nourrice, laquelle s'est souvent manifestée à nous.

La séance s'arrêta là. Après quelques mots de Sunflower et son *good bye*, le médium se secoua, ses yeux, fermés tout le temps de la séance, se rouvrirent, et il revint à lui.

Nous retournâmes chez Vango le dimanche matin 12 juillet, à onze heures. Chaque dimanche ce médium a une séance de cercle. Nous étions une douzaine de personnes, et Vango, encore sous le « contrôle » de Sunflower, s'occupa de chacun l'un après l'autre, donnant tantôt la description d'une entité psychique présente, tantôt un message, tantôt un conseil.

Quand vint notre tour, Sunflower décrivit comme suit un homme qu'elle voyait près de M. Letort : Taille moyenne; bien proportionné. Figure ovale, teint foncé, fané ; front haut et large, yeux foncés, nez droit, bouche assez large, petite barbe étroite et moustache. Grises ces dernières ainsi que les cheveux. Puis elle ajouta que c'était un ami, qu'il avait été très musicien, et qu'il avait eu une mort rapide. Elle parla de nerfs à la gorge, toussa, eut des hoquets nerveux. Il avait joué devant beaucoup de monde, et il avait aussi parlé devant un public, comme un conférencier. Il était très gai. Puis l'entité invisible montra au médium un instrument d'une forme spéciale, qu'il ne pouvait pas bien définir.

M. Letort ne pouvait s'empêcher de penser à quelqu'un qu'il a connu, lequel était physiquement tel que

venait d'être dépeinte l'entité invisible, quelqu'un qui eut une mort rapide, souffrant de la gorge, laquelle se ferma, qui mourut probablement d'épuisement, car on n'arriva pas à le sustenter. Compositeur et virtuose incomparable, il avait joué souvent en public ; quant à cette sorte de conférence qu'il avait faite, c'était probablement ses communications à l'Académie des sciences, car il était encore docteur médecin et savant ; pour l'instrument que le médium ne pouvait pas bien définir, c'était un instrument de musique qu'il avait perfectionné et dont l'invention, achetée et exploitée par une maison d'industrie, lui avait apporté, quelques mois avant sa mort, un peu d'aisance. Ainsi tous les détails étaient exacts, personnels, concourant à bien préciser l'entité invisible. Impossible à M. Letort d'avoir le moindre doute et impossibilité aussi au médium d'avoir appris ces détails.

Ensuite vint la description d'une femme d'âge moyen, de taille un peu au-dessus de la moyenne, bien bâtie, de figure ovale et jolie, d'un teint foncé ; elle avait un front rond et bien développé, des yeux noirs, des sourcils noirs et très marqués, une petite bouche, des cheveux noirs un peu relevés devant. Elle passait ses bras autour du cou de Mme Letort, qui ne l'a pas connue. M. Letort, lui, reconnut le portrait d'une personne amie qu'il voyait il y a une vingtaine d'années, et il prononça le petit nom de cette personne ; aussitôt le médium fit un oui de contentement, et l'entité invisible dit de nous apprendre qu'elle venait à nos séances, rue du Bac.

Ajoutons que le jeudi précédent, à la séance de Husk, la jeune femme qui se présenta pour M. Letort et dont il est parlé (voir *Echo du Merveilleux*, numéro précédent, page 352) était la même que celle que dépeignait Vango.

CHARLES ET ELLEN LETORT.

MARIE BORREL

*M. le chanoine Georges Bertrin, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris et auteur de l'*Histoire critique des événements de Lourdes*, dont, nos lecteurs s'en souviennent, nous avons longuement parlé, vient de publier sur le dernier miracle de Lourdes un article saisissant. Nous nous faisons non seulement un plaisir mais un devoir de reproduire cet article, des exemples comme celui dont il est question étant faits pour convaincre les plus incrédules.*

— Il est donc bien vrai, dis-je à Marie Borrel l'un des jours du dernier pèlerinage national à Lourdes, il est donc bien vrai que vos plaies affreuses, fermées ici instantanément l'an passé, ne se sont jamais rouvertes?

— Oui, répondit-elle, c'est exactement vrai. L'état de ma santé est resté depuis excellent.

L'entretien ayant ainsi commencé, elle me fit de nouveau le long récit des diverses infirmités qui avaient fondu sur elle.

Quelle vie, jusqu'à l'heure de la délivrance!

Une fièvre typhoïde à dix-huit ans, des crises d'appendicite un peu plus tard, une grande opération chirurgicale à l'hôpital de Montpellier, et depuis, des abcès fistuleux s'ouvrant l'un après l'autre dans la région abdominale, trouée comme une écumoire!

Après son opération elle était revenue à Mende, son pays. Obligée de quitter l'hôpital elle s'établit en ville, dans une mansarde. Pauvre petite ouvrière sans ressources, elle dut mettre son aiguille au service de plus heureux : elle allait en journée pour gagner sa vie.

— Le matin, avant de partir, me disait-elle, je pansais mes blessures avec de la poudre d'iodoforme et de la gaze. Mais je ne mettais pas trop d'iodoforme pour ne pas incommoder par l'odeur les personnes de la ville chez qui j'allais travailler. On m'aurait renvoyée.

Le mal s'aggravant, elle dut rentrer à l'hôpital. La hanche était devenue douloureuse. On tenta une opération nouvelle. Ce fut sans succès. Une troisième plaie était désormais ouverte et le pus s'en échappait comme des autres.

Bientôt la colonne vertébrale s'ankylosa : tout mouvement fut dorénavant impossible.

C'était dans les premiers mois de 1906, la malade avait vingt-sept ans.

Par surcroît et pour que rien ne manquât à ce réceptacle d'infirmités, la vessie ne fonctionnait plus. Il fallait user de la sonde deux fois par jour, et la sonde n'amenait qu'un liquide rare, trouble et d'une odeur infecte. On l'examina vers le mois de janvier 1907 : il était purulent.

Il y a des détails techniques, dont la précision est indispensable ici. Personne ne nous reprochera de les donner. Il faut oser s'occuper, pour les faire connaître, des tristes maux dont la Sainte Vierge s'est occupée elle-même pour les guérir. La gloire de Dieu l'exige.

A ce moment donc, les matières fécales, ne suivant plus leur voie naturelle, commencèrent à passer avec le pus, à travers les plaies qui perforaient l'abdomen.

En même temps, une nouvelle douleur se déclara. C'était le prélude d'un nouvel abcès.

Le docteur proposa une autre opération. La malade refusa énergiquement les services de ce troisième opérateur.

— Sachez bien, reprit le chirurgien, que vous ne

pouvez pas guérir autrement. Il y faudrait un miracle, et nous ne sommes plus au temps des miracles.

Dieu se chargea de répondre quelques mois après.

En attendant, l'abcès prévu se manifesta. Deux autres suivirent bientôt. Ce malheureux corps s'en allait en pourriture.

Car les six fistules étaient purulentes. En outre, quatre d'entre elles, situées à droite dans la région abdominale, servaient désormais d'unique issue aux matières stercorales : la voie normale ne rendait plus aucun service. Quand la malade ariva à Lourdes, elle n'était pas allée à la selle depuis cinq mois.

— Lourdes! lui dis-je. Comment donc avez-vous eu la pensée de vous y rendre? Espériez-vous vraiment guérir?

— Oh! non, certes. Mais, durant ma fièvre typhoïde, il y a déjà longtemps, j'avais fait à Dieu la promesse d'accomplir ce pèlerinage, et je désirais la tenir enfin. Quant à guérir des maux si grands dont j'étais atteinte, je n'y pensais même pas. Je voulais remplir un devoir, c'était tout.

La voilà donc en route! Il fallut la placer sur une civière et louer un compartiment tout entier, puis l'amener de Mende à Montpellier, où elle devait rejoindre les autres pélerins.

Elle arriva sur les rives du Gave le samedi 17 août 1907. A l'hôpital des Sept-Douleurs, où elle fut hospitalisée, beaucoup d'hospitalières eurent l'occasion de voir et de soigner ses plaies nauséabondes.

L'état resta sans changement jusqu'au mercredi 21, où l'on remarqua des indices favorables. La malade prenait deux bains par jour.

— On me pansait le matin, me disait-ele, en enlevait avec soin le pus et le reste, mais quand on me déshabillait le soir à la piscine, il y en avait tout autant.

Enfin, voici le jeudi 22, une date qui sera immortelle dans son souvenir.

Dès le matin, elle est portée à la piscine, sur son brancard où elle repose étendue.

Alors commence une scène extraordinaire, prodigieuse, inouïe, partout ailleurs qu'à Lourdes. Je la recommande à tout esprit loyal, aurait-il été jusqu'ici l'adversaire du miracle.

Il était environ huit heures. La malade, étant toujours incapable d'action, on la plaça avec des précautions infinies sur un drap dont chaque baigneuse tenait un des quatre côtés. Dans ce mouvement, si doux qu'il fût, elle souffrit de vives douleurs.

A ce moment, le drap ayant été incliné, l'extrémité des pieds toucha l'eau miraculeuse..

Aussitôt, on entendit un grand cri, le cri libérateur et triomphant : « Je suis guérie! »

La jeune fille veut se baigner seule, sans aucun secours. Ces dames résistent. Elles cherchent à calmer une confiance enthousiaste, dont elles redoutent l'illusion. Il se livre là, dans le secret de cette piscine, une sorte de lutte extraordinaire. Enfin, Marie Borrel a le dessus; on lui permet de quitter le linge qui la soutient.

Aussitôt, elle se plonge trois fois dans le bain, puis elle s'écrie :

— Mesdames, voyez donc, voyez donc, mes plaies se ferment. Regardez, je vous prie, celle du dos que je ne puis apercevoir. Comment est-elle?

— Alors, m'a-t-elle raconté, ces dames ont regardé et elles m'ont dit : « Elle est encore plus fermée que les autres. »

Sur ce, elle sort de l'eau miraculeuse, monte seule les degrés de la piscine et s'habille seule d'une jupe et d'un manteau.

Puis, la voilà qui se rend à pied à la grotte, suivie de ses baigneuses. Elle y prie un moment et se dirige, à pied, encore, vers le bureau des constatations.

Elle trouve là de nombreux médecins que son cas déconcerte.

« Elle marchait avec aisance, écrit l'un d'eux, le professeur Desplats, s'asseyait, se levait... La cicatrice de la plaie opératoire et la cicatrice des diverses fistules, signalées plus haut, étaient lisses. Une seule n'était pas complètement épidermisée. *Aucune ne laissait même suinter une goutte de liquide.* »

On fit venir un photographe. Il photographia ces fistules étranges, subitement fermées, et on peut voir depuis, au bureau des constatations, où elle est exposée, l'image permanente du miracle.

Deux heures après, Marie Borrel dînait avec appétit. Elle mangeait du potage, du poulet, du riz, du dessert, elle qui jusque-là ne vivait que d'un litre de lait par jour.

Et comme si rien ne devait manquer au prodige, elle demanda le bassin. Elle en avait, dit-elle, éprouvé la nécessité et senti le désir au sortir de la piscine, au moment même où ses plaies s'étaient spontanément fermées et sa colonne vertébrale assouplie.

Toute la vie était donc revenue alors, à la fois, et comme d'un bond, dans cet organisme à moitié détruit.

***

Une année s'est écoulée depuis lors. Voilà la miraculée qui reparaît au bureau médical.

On y constate son état : la guérison est parfaite; elle ne s'est pas démentie un instant; toutes les fonctions de l'organisme s'accomplissent normalement, et quant aux quatre fistules pyostercorales et aux deux fistules purulentes, on n'en trouve plus rien que les cicatrices desséchées, trace et preuve de la prodigieuse guérison.

— Les médecins vous ont-ils examinée de nouveau attentivement? demandai-je à la jeune fille.

— Oh! oui, très attentivement.

— Et qu'ont-ils dit ensuite?

— Ils ont dit : « C'est vraiment merveilleux! »

Tout homme de bonne foi trouvera sans doute qu'il serait difficile de penser autrement.

GEORGES BERTRIN.

Le « Roi des Camelots » et le « Merveilleux »

Le samedi 26 septembre, à neuf heures du soir, cent cinquante personnes environ se pressaient dans la salle de l'Espérance, rue de Ménilmontant, au pied d'une estrade sur laquelle avaient pris place deux messieurs en habit. L'un, M. Cabasse, lauréat de l'Académie de médecine, présidait; l'autre, M. Paul Buisson, plus communément connu sous le nom ronflant de « Roi des camelots », pérorait, pérorait sur... le spiritisme et la magie.

Le « Roi », qui a quitté depuis peu son ancien métier et qui représente actuellement une importante maison de commerce, n'a rien perdu de son bagout d'antan. Tel les Parisiens amusés l'ont vu gesticuler et entendu déclamer sur ses tréteaux, tel les auditeurs de la salle de l'Espérance l'ont retrouvé devant la table du conférencier : toujours aussi amusant, aussi gamin de Paris, malgré la gravité du sujet traité. Le camelot, à chaque instant, se substituait au conférencier que M. Paul Buisson s'efforçait d'être...

Cette étrange collaboration du camelot hâbleur et blagueur et du conférencier sincère et grave n'était pas faite pour faciliter la compréhension... A chaque instant, je me demandais : « Est-ce le camelot, est-ce le conférencier qui parle ? »

Eh bien, je crois que nous les avons tour à tour entendus l'un et l'autre, que M. Paul Buisson était sincère, absolument sincère au fond, et que celles de ses affirmations qui me parurent un peu... osées, un peu gasconnes, n'étaient, tout comme les expressions imagées qui deci-delà émaillaient son discours, qu'une innocente réminiscence de ses boniments de carrefour.

De la première partie de sa conférence, consacrée à la définition des sciences occultes et à leur histoire à travers les âges, je me bornerai à dire que M. Paul Buisson sut être aussi complet que possible et qu'il intéressa beaucoup son auditoire. Par les détails qu'il donna, il démontra clairement qu'il connaît fort bien la question.

La seconde partie, celle qui a plus particulièrement trait aux recherches actuelles et aux propres expériences du conférencier, retiendra plus longtemps mon attention.

Le « Roi », je dois le dire, a tout d'abord affirmé sa foi spirite avec un accent de conviction sincère. Mais s'il n'y a, à mon avis, aucun doute à avoir quant à la sincérité de cet acte de foi, peut-être n'en va-t-il pas de même quant aux anecdotes que nous a, par surcroît, contées le « Roi des camelots »...

Il y avait, dans son récit, un tel mélange de gravité et de goguenardise, que je ne suis pas encore bien sûr que le maître pince-sans-rire — ceux qui l'ont entendu faire son boniment sur nos places et dans nos rues savent qu'on ne sait jamais s'il parle sérieusement ou non — je ne suis pas bien sûr, dis-je, que le « Roi » ne s'est pas, de temps à autre, et peut-être sans s'en douter, par habitude, « payé la tête » de son public.

Oui ou non, le « Roi » a-t-il, par la seule puissance de son regard, et devant des agents qui, selon son expression, avaient l'air... agent, fait parler une femme égorgée à qui un commissaire de police ne pouvait arracher un mot ? Le « Roi » l'affirme, mais d'une telle façon — ses attitudes, ses gestes, ses intonations. les détails qu'il donne sont tellement hilarants ! — que je ne sais s'il faut le croire.

Je ne sais pas davantage ce qu'il faut penser de nombre d'anecdotes extraordinaires qu'il nous a contées avec cette gravité outrée qui semble déceler chez lui — qui semblait déceler, au temps où il était camelot — une formidable envie de mystifier les « poires » de la société, mais qui, après tout, n'est peut-être qu'un fâcheux tic.

Toutefois, l'une au moins de ces anecdotes, me semble-t-il, ne saurait être sujette à caution : c'est celle qui concerne la mère défunte du « Roi des camelots ».

Le « Roi» nous a conté que sa mère, avant de mourir, lui avait promis de revenir après sa mort, pour donner à son fils une preuve indéniable de la réalité de l'Au-delà. Or, elle revint, cinq jours après son enterrement. Elle embrassa son fils et déposa sur la table une poignée de fleurs — des violettes — que le « Roi » reconnut pour être celles qu'il avait lui-même déposées dans le cercueil de sa mère. En outre, avant de se retirer, le fantôme dessina au crayon, sur une feuille de papier, son propre portrait, qui, paraît-il, est d'une frappante ressemblance.

M. Paul Buisson nous apprit qu'il habita jadis une maison « hantée ».

« Trois cents locataires l'abandonnèrent successivement à cause du vacarme. Quatre commissaires de police y vinrent et, comme ils n'étaient pas lâches..., ils filèrent au plus vite. »

On rit. Le camelot a repris la place du conférencier. Il repart, repart, au galop, sans même penser à nous dire où était située cette maison, ni ce qu'il y fit.

Il fait maintenant l'article pour sa marchandise — en l'espèce pour le spiritisme.

— Mesdames et Messieurs, tout ce qui, aujourd'hui, a un nom est spirite.

Et allez donc !

Le « Roi », qui tient absolument à nous convaincre de la supériorité de son produit, nous le dépeint alors sous les aspects les plus flatteurs. Et, pour nous tenter davantage, il met des noms en avant : Lombroso, Richet, etc. Il parle — vite, vite : un tourbillon ! — d'Eusapia, de Miller, qui a expérimenté chez « mon ami Gaston Mery dans les meilleures conditions de contrôle et devant 400 personnes ». Diable, où put-on bien les entasser, ces 400 spectateurs !

Il donne ensuite des conseils à ceux de ses auditeurs qui voudraient entrer en relation avec les « esprits »,

« Soyez polis et convenables, car... »

Et il raconte des histoires terrifiantes de gens « peu respectueux » qui ont payé leur inconvenance de leur vie ou de leur raison.

La presse, la grande presse est ensuite flétrie, parce qu'elle ne parle du spiritisme et des spirites que pour les tourner en ridicule.

La conférence se termine par de très amusantes réflexions sur les médiums truqueurs, « car il y a des médiums truqueurs et des spirites idiots. »

Le « Roi » fait ensuite passer dans la salle des milliers de dessins et écrits « dus à des esprits ».

Sur l'un de ces papiers, je lis : « Merci pour les bonbons ». Des réflexions aussi profondes ornent les autres.

Nostradamus écrit, lui, que le « Roi » est son fils spirituel. Cela enchante le conférencier qui déclame d'une voix tonitruante les cinq ou six lignes tracées par Nostradamus.

Enfin, comme il ne veut pas qu'on le prenne pour un charlatan, M. Paul Buisson invite ses auditeurs à lui donner leur nom et leur adresse. Il donnera des séances cet hiver et les convoquera par petits paquets, « afin de les convaincre de ses pouvoirs ».

Tout cela serait-il donc sérieux ?

Cette invitation semblerait le démontrer. Mais alors, pourquoi tant de gamineries; pourquoi cette exhibition de meubles lilliputiens : une table et quatre ou cinq chaises tirées d'une boîte à chapeau « pour vous faire voir les meubles nécessaires à une séance », comme si les Parisiens n'avaient pas la moindre idée de ce que peuvent être une table ou une chaise ; pourquoi cette carte d'échantillons brandie : « Voilà les couleurs préférées des esprits : le rouge, le rose, le mauve, le bleu, etc., etc. » ; pourquoi tous ces gestes exagérés ; pourquoi tous ces éclats de voix superflus.

Pourquoi ? Mais le président de la séance, M. Cabasse, lauréat de l'Académie de médecine, nous le disait tout à l'heure : c'est parce que, en Paul Buisson, il y a deux hommes : le camelot, seul connu jusqu'à présent, et le spirite.

« Aujourd'hui, vous allez entendre le spirite » annonçait M. Cabasse.

Nous avons entendu le spirite, le spirite convaincu, oui. Mais M. Cabasse est-il sûr que nous n'avons pas aussi, par instants, entendu le camelot ?

GEORGES MEUNIER.

Vues du Philosophe Saint-Martin sur les derniers temps

Le grand mystique Louis-Claude de Saint-Martin, élève du juif Martinez de Pasqualis, était un penseur profond, ami de l'ombre et du silence et absolument convaincu que les chrétiens avaient perdu, depuis des siècles, des secrets inintelligibles pour le vulgaire, mais conservés par les kabbalistes d'autrefois. « Nous voyons, dit-il, par les anciens rites chrétiens, par la lettre d'Innocent Ier à l'évêque Decentius, et par les écrits de Basile de Césarée, que le Christianisme possède des choses de grande force et de grand poids, qui ne sont point et ne sauraient jamais être écrites. » Selon lui, la décadence de la haute science chez les chrétiens commença avec le règne de Constantin, lorsque le christianisme devint obligatoire et que l'on admit sans examen tous les païens qui se présentaient pour recevoir le baptême (1).

Toutefois, à travers les obscurités sibyllines de ses livres, écrits seulement pour ses disciples, Saint-Martin a souvent des éclairs qui illuminent l'horizon lointain.

Il admet, avec la tradition chrétienne, qu'il y a une relation mystique entre les sept jours de la création et les sept millénaires réservés à l'humanité terrestre. Mais il se garde de faire des commentaires sans valeur sur la date exacte de la fin de cette humanité (2).

Le maître a écrit des passages magnifiques sur ces derniers temps qui viendront, nous le savons, après le prochain et dernier grand triomphe de l'Eglise. L'humanité, devenue stérile, verra la Nature tourmentée par d'effroyables convulsions, sera privée des secours miraculeux qu'elle a reçus tant de fois, apercevra à découvert le tableau des siècles, et blasphémera son Créateur.

— « Au milieu de ces désordres, écrit-il, peignons-nous les hommes ignorants, impurs, imposteurs, cherchant à éteindre dans leurs semblables les derniers rayons de la lumière naturelle qui nous éclaire tous, et tâchant de se substituer, dans leur esprit, au véritable et unique appui dont les hommes puissent attendre des secours. Peignons-nous enfin ces temps futurs infectés des poisons d'une doctrine de *mort* qui éloignera les hommes de leur but au lieu de les en rapprocher. Car ce qui rendra ces aveugles maîtres si dangereux, c'est que l'*homme criminel* étant alors plus *développé* qu'il ne l'est encore, il attaquera les hommes avec des *faits*, au lieu que, jusqu'à présent, on ne les a presque attaqués que par des discours. »

« Si la postérité humaine a si peu profité des secours qui l'ont environnée, si elle n'a fait que substituer les ténèbres à la lumière, comment résistera-t-elle à de semblables adversaires ? On ne voit plus là qu'un affreux abîme dont l'obscurité et l'horreur ne peuvent aller qu'en augmentant, jusqu'à ce que n'y ayant plus

---

(1) *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, p. 289, Ed. Chaumel, 1900.

(2) Id., p. 262-263.

aucun lien visible ni invisible entre l'Uuivers corrompu et le Créateur, la dissolution générale du monde vienne terminer à la fois et les erreurs et les iniquités des hommes ».

— C'est en ces termes que le philosophe représente la situation de l'humanité déçue non seulement par de fausses théories, mais par les prestiges de la magie criminelle que les démons de l'air mettront au service de l'Antéchrist. Nous n'en voyons qu'une préfiguration dans les prestiges du spiritisme et de la magie contemporaine. Quand le sacrifice de la Sainte Hostie sera interdit, quel lien restera entre le Christ et l'humanité ?

Saint-Martin, au sujet des derniers temps, fait cette remarque : « Depuis son avènement, ce nombre d'action quaternaire se simplifie et se simplifiera de plus en plus en raison des futures *oppositions extrêmes* pour lesquelles il faudra que l'homme puisse se régénérer en moins de temps que par le passé ; et cette progression ira en diminuant jusqu'à ce que le quaternaire *agisse* si rapidement, si instantanément, qu'il se confonde dans l'unité d'où il est sorti : et c'est alors que les choses temporelles finiront, et que l'amour et la paix règneront dans le cœur des hommes de désir.

« Si l'on réfléchit au nombre sabbatique ou septénaire qui a complété l'origine des choses, on connaîtra que ce même nombre doit en compléter la durée, et que *quatre* étant le centre des temps est aussi le centre de *sept* ; mais gardons-nous de nombrer le cours temporel de la septième action, comme celui des six actions qui la précèdent ; cette septième action ne tombant point exclusivement sur les corps, se dérobe à nos calculs, et il serait impossible à l'homme d'en fixer le terme, parce qu'elle est gouvernée par des *nombres supérieurs* dont il ne saurait disposer ».

— Ce passage se rapporte évidemment au xxe siècle et à la fin du monde, mais ne peut être commenté qu'à la lumière des prophéties privées. Si nous lisons celle d'Orval, nous pouvons voir qu'il y aura un relèvement inespéré de l'Eglise après les formidables bouleversements que nous attendons, ensuite une perte générale de la foi dans l'univers avant le triomphe de l'Antéchrist. Ces deux grands changements sont invraisemblables pour la raison vulgaire. Le Christ, d'après la tradition, est venu après quatre millénaires : au septième millénaire, la Divinité agira sur les esprits et non plus sur les corps de la surface de la terre transformée.

Une religieuse a révélé la rapide succession des bouleversements futurs.

« Je vois en Dieu, révèle sœur de la Nativité, que notre Mère la Sainte Eglise s'étendra en plusieurs royaumes, même en des endroits où il y a plusieurs siècles qu'elle n'existe plus. Elle produira des fruits en abondance, comme pour se venger des outrages qu'elle aura soufferts par l'oppression de l'impiété et par la persécution de ses ennemis... La trève sera plus longue cette première fois qu'elle ne le sera d'ici au jugement général, dans les intervalles des révolutions. Plus on approchera du jugement général, plus les révolutions contre l'Eglise seront abrégées ; et la paix qui se fera ensuite sera plus courte, parce qu'on avancera vers la fin des temps où il ne restera presque plus de temps à employer (1), soit pour le juste à faire le bien, soit pour l'impie à opérer le mal. »

Avant cette sainte fille, Stolzhauser, le commentateur inspiré de l'*Apocalypse*, avait déjà prévu que le sixième âge de l'Eglise, l'âge de la consolation, doit être de courte durée, commencer avec les bouleversements au milieu desquels apparaîtra le monarque sauveur, et se terminer avec l'apparition de l'Antéchrist ; qu'enfin le septième et dernier âge, celui de la désolation, embrassera la période de l'Antéchrist jusqu'à la fin des temps.

Après les « sept et cinquante années pacifiques » dont parle Nostradamus, il y aura les « vingt et sept ans » des guerres de l'Antéchrist, que mentionnent aussi les *Centuries ;* et la fin du monde arrivera « au commencement du septiesme millénaire profondément supputé. » Mystique indépendant, Saint-Martin voit juste quand il est d'accord avec la tradition chrétienne et les révélations prophétiques.

TIMOTHÉE.

Recherches Expérimentales

SUR LE

DÉDOUBLEMENT DES CORPS DE L'HOMME

Le Fantôme du Vivant dédoublé peut se communiquer à distance

M. Rousseau, représentant de commerce, demeurant à Versailles, possède depuis de longues années la propriété de se dédoubler et de pouvoir, dit-il, envoyer son fantôme au loin, où il prend parfois connaissance de certains événements. (Voir à son sujet dans la 1re partie : *Manifestations du fantôme chez les Gens du Monde* (2). Il vint me voir, m'expliqua son

(1) Abbé Curique, *Voix prophétiques*. II. 254.
(2) *Journal du Magnétisme*, 2e trimestre 1908.

cas qui m'avait déjà été exposé, et il assista à l'une de mes expériences, où, soit dit en passant, je n'obtins aucun phénomène. C'est que M. Rousseau appartient à la catégorie des forts, des volontaires qui *rayonnent* puissamment; et qui, inconsciemment, malgré leurs bonnes intentions, empêchent, dans toute l'étendue du champ de leur rayonnement, le fantôme des sujets dédoublés de se former complètement, le repoussent, l'*écrasent*, et paralysent son action, de telle façon qu'il lui est impossible de produire les phénomènes qu'il produit habituellement.

A l'insu des sujets servant à mes expériences, M. Rousseau convint avec moi que le mardi 3 mars 1908, il se coucherait (chez lui à Versailles), vers 9 heures et demie du soir, et qu'à 10 heures précises, il enverrait son fantôme à ma séance. Il se montrerait et chercherait à voir ce qui se passe. Pour cela, un fauteuil doit être préparé pour lui vers la fenêtre de mon cabinet de travail, à côté du bureau. Un écran phosphorescent, accusant la présence des rayons N, sera placé sur le dos du fauteuil et le fantôme fera tout son possible pour l'illuminer. Au bout de dix à douze minutes, il se lèvera, s'avancera vers la porte, nous regardera, nous enverra un salut et il se retirera en traversant la porte fermée.

Le mardi 3 mars, à 9 heures du soir, tout est disposé comme je viens de le dire, pour la réception du fantôme. Deux sujets d'expériences : Mme Lambert et Léontine, sont là, ainsi que M. Dubois ; MM. le docteur Pau de Saint-Martin et Haudricourt assistent à la séance en qualité de témoins. Ces derniers sont informés de ce qui doit se passer ; mais M. Dubois et les sujets, je l'ai déjà dit, n'en savent absolument rien.

Nous sommes dans l'obscurité, et la balance est disposée sur la table, comme pour constater la pondérabilité du fantôme. Pour constater l'étendue du champ d'action du fantôme attendu, un écran phosphorescent, préalablement isolé, est fixé sur le dos du fauteuil au moyen d'une épingle ; d'autres écrans, également isolés, sont placés, l'un sur la cheminée, à environ un mètre du fauteuil, un autre sur l'un des rayons de ma bibliothèque, à environ 2 mètres ; et enfin, deux autres sur le même rayon, à 3 et 4 mètres environ.

Je dédouble Mme Lambert ; M. Dubois cherche à dédoubler Léontine. Le fantôme de celle-ci doit rester comme témoin des phénomènes que je vais chercher à obtenir du fantôme de Mme Lambert. Celle-ci est placée au fond de mon cabinet et Léontine se trouve vers la cheminée, du côté opposé à la table.

Je prie le fantôme de Mme Lambert de se diriger vers la table, d'y annoncer sa présence par des coups frappés, de monter ensuite sur la balance pour mettre la sonnerie électrique en activité; et, pour éviter toute suggestion mentale, je fixe énergiquement ma pensée sur ces phénomènes que je voudrais obtenir en attendant l'apparition du fantômede M. Rousseau.

Mme Lambert est mal à son aise, son fantôme va vers la table sous l'influence de ma volonté ; mais là, distrait, il ne fait aucun effort, revient vers le sujet et aucun phénomène ne se produit.

Léontine se dédouble à peine ; elle est énervée, inquiète, et ne peut rien voir de ce qui se passe. Elle est mal à son aise, subissant, dit-elle, une influence étrange, désagréable, qui ne tient à aucun des assistants.

Dès 9 heures et demie, Mme Lambert s'inquiète également et devient plus nerveuse. Elle est très étonnée de voir vers la fenêtre, près de mon bureau, précisément à la place occupée par le fauteuil, une colonne vaporeuse, légèrement lumineuse, qui flotte comme si elle était agitée par un vent léger. Elle n'a pas encore observé un semblable phénomène. Je cherche à détourner de cette vision l'attention du fantôme et j'insiste énergiquement pour qu'il retourne à la table et y manifeste sa présence. Il y revient, mais sa distraction et son inquiétude sont telles qu'il n'y reste pas, et qu'il vient même se réfugier derrière le sujet, comme pour s'y cacher.

A 9 heures 55, Mme Lambert, effrayée, se précipite sur moi en s'écriant : « Mais c'est un fantôme qui est là-bas ; c'est le fantôme d'un homme. » Je cherche à la rassurer en lui disant que la visite de ce fantôme était attendue, qu'elle le connaissait déjà et qu'elle n'avait pas à en avoir peur, car il n'est pas animé de mauvaises intentions. Un peu rassurée, elle consent à l'observer : « Il est tranquillement assis dans le fauteuil, dit-elle ; il nous regarde. » Au bout d'un temps que je peux évaluer à huit ou dix minutes : « Oh ! dit-elle, il se lève, il marche, il vient ici. » En même temps elle se lève, très énervée, et dit qu'elle est violemment attirée vers lui. Pour l'empêcher d'avancer, je suis obligé de la saisir entre mes bras et de m'arcbouter contre elle, en lui donnant sévèrement l'ordre de rester là. Au bout d'un instant qui m'a paru fort long : « Le fantôme se retire », dit-elle. Elle consent à s'asseoir et au bout de deux à trois minutes, en poussant un long soupir de soulagement, elle s'écrie : « Ah ! enfin, il s'en va, il est vers la porte, il nous regarde... Il est parti ; j'aime mieux ça. »

Pendant ce temps, agitée et tremblante, Léontine était à peine maîtrisée par M. Dubois qui, déconcerté lui-même de ce qui se passait, ne cessait de lui demander quelle était la cause de cette épouvante inexpliquée. Il ne put obtenir d'autre réponse que celle-ci : « C'est un fantôme, je ne veux pas le voir ».

J'éclaire la pièce. Nous faisons tout notre possible pour calmer les sujets et nous n'y arrivons qu'à grand'peine. Nous éteignons la lumière, et au bout de quelques minutes, je vérifie les écrans. Celui du fauteuil sur lequel le fantôme s'est assis est fort bien illuminé ; je peux le distinguer à un mètre au moins. Je le prends et le remets aux témoins. Celui de la cheminée l'est aussi, mais à un moindre degré ; c'est à

peine si je peux le distinguer à une distance de 30 centimètres. Celui qui est sur un rayon de la bibliothèque, à 2 mètres environ du fauteuil, l'est encore un peu ; mais j'ai besoin de savoir où il est pour mettre directement la main dessus. Les deux autres ne sont nullement illuminés. Je les présente tous aux témoins qui ne distinguent pas les deux derniers, mais qui reconnaissent très bien la différence de luminosité que les autres présentent entre eux.

Nous éclairons la pièce à nouveau et nous réveillons les sujets le plus lentement possible pour leur permettre de reprendre leurs forces extériorisées. Nous les rendormons pour les réveiller encore. Enfin, à 11 heures et demie, c'est-à-dire 1 heure 20 environ après le départ du fantôme de M. Rousseau, les sujets, calmés et réconfortés par une petite collation, peuvent se retirer dans de bonnes conditions physiques et morales.

Il est à remarquer que le fantôme de M. Rousseau n'a pas observé à la séance toutes les conditions entendues à l'avance, puisqu'il ne devait pas s'avancer vers le sujet.

Le soir même, en présence des témoins, j'écrivis quelques mots à M. Rousseau, en le priant de vouloir bien me donner ses impressions. Je lui disais que les sujets croyaient l'avoir vu, sans lui donner aucun détail de cette vision. Il me répondit ce qui suit :

« Versailles, le 5 mars 1908.

« Mon cher Monsieur,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre. Je vous dirai que je n'ai rien vu ni rien senti. J'ai fait comme je fais d'habitude, en voulant que mon double aille vous trouver, qu'il se place dans le fauteuil que vous m'avez indiqué et qu'il fasse son possible pour éclairer l'écran. Il m'a semblé que mon double est parti à ce moment-là, mais je ne l'ai pas vu. Après un moment, je lui ai commandé d'aller vers le sujet, au fond de la pièce, et au besoin de se mêler à son double, si possible.

« J'ai tenu bon pendant un quart d'heure environ; et tout d'un coup, sans éprouver la moindre lassitude, j'ai senti en moi comme si un mécanisme s'arrêtait. J'ai supposé que mon double était rentré à ce moment-là...

« Veuillez agréer, etc. »

Il y a d'importantes remarques à faire au sujet de cette apparition.

D'abord, les sujets mis en somnambulisme et questionnés indépendamment l'un de l'autre, ont déclaré avoir également eu, au début de la séance, le pressentiment qu'il allait se passer quelque chose d'anormal. Ils ont ensuite vu la colonne vaporeuse flotter pendant un temps dont ni l'un ni l'autre n'a pu apprécier la durée; puis tout d'un coup, à son lieu et place, ils ont vu, avec tous ses moindres détails, apparaître le fantôme, comme s'il avait passé à travers la fenêtre sans éprouver le moindre obstacle. Ils l'ont vu debout devant le fauteuil disposé pour lui, puis ils l'ont vu s'y asseoir très tranquillement et nous regarder. Ensuite ils l'ont vu tous les deux s'avancer au fond du cabinet, en se dirigeant vers Mme Lambert, mais il fut arrêté par *des volontés* qui s'y sont opposées. En y allant, il a passé près de Léontine et a frôlé sa robe. Ce frôlement l'a assez impressionnée pour qu'elle tombât de suite en contracture. Enfin, les deux sujets ont vu de la même manière le fantôme se retirer vers la porte, nous regarder encore et disparaître instantanément. Mme Lambert, qui avait vu M. Rousseau à une séance, a parfaitement reconnu son fantôme.

— Dé quelle nature pouvait bien être cette colonne flottante qui a précédé l'apparition du fantôme ?

Si on se rapporte à la théorie des théosophes, on trouve une explication hypothétique mais rationnelle de ce phénomène, qui consisterait en ceci : Avant d'envoyer son fantôme, M. Rousseau a certainement pensé sérieusement à se mettre dans les conditions voulues pour réussir l'expérience ; et ce serait sa pensée, comme force mentale revêtue de matière astrale, qui aurait pris, non pas sa ressemblance, car cette matière n'était pas assez condensée, mais une forme grossière qui, en se condensant au moment de l'apparition, aurait contribué à la formation de son fantôme.

— Puisque les sujets ont souvent vu leur fantôme, ils devraient être habitués à supporter sans émotion la vue d'un autre fantôme.

Il est à remarquer ici que la frayeur s'est toujours emparée de Mme Lambert, lorsque, spontanément dédoublée, elle voyait flotter son fantôme au-dessus de son corps physique. Sans que cette émotion soit aussi intense chez Léontine, elle a toujours eu peur à la vue du sien.

Si les sujets ont habituellement peur de leur propre fantôme, il n'est pas étonnant qu'ils aient encore plus peur à la vue de celui d'un étranger, surtout lorsque celui-ci se présente à eux dans des conditions aussi inattendues.

Deuxième expérience. — A ma séance du jeudi 5 mars suivant, je demandai à Léontine en état de somnambulisme s'il lui serait possible, étant naturellement endormie dans son lit, de nous envoyer son fantôme. Elle me répondit qu'elle n'en savait rien, mais que cela lui paraissait possible. Je lui demandai alors s'il lui serait possible de se coucher mardi prochain à 9 heures trois quarts, et de tenter l'expérience. Elle me répondit qu'elle n'y voyait pas d'inconvénient, d'ailleurs, qu'elle prendrait ses dispositions pour cela. Etant sûr de ne pas la déranger dans son travail, je lui suggérai ce qui suit : *Mardi prochain, l'idée vous viendra de vous coucher à 9 heures trois quarts, vous vous endormirez de suite, et à 10 heures précises, vous nous enverrez votre fantôme. Après cette visite, qui n'a pas besoin d'être longue, le fantôme rentrera en vous, vous continuerez à dormir paisiblement, et vous vous réveil-*

lerez ensuite comme vous le faites habituellement. Cette suggestion acceptée de très bonne grâce par le sujet, je le réveille; il n'en conserve aucun souvenir et nous n'en reparlons plus.

Le mardi 10 mars, Mme Lambert est là pour une expérience de pondérabilité de son fantôme. Mlle Thérèse y est également en qualité de témoin, ainsi que MM. Dubois et Haudricourt. Nous sommes dans l'obscurité. Nous expérimentons. Lorsqu'il est près de 10 heures, je prie le fantôme de revenir près du sujet pour se reposer. Celui-ci avait déjà montré des symptômes d'inquiétude, en portant son attention vers la fenêtre à travers laquelle le fantôme visiteur devait vraisemblablement passer. Au bout de quelques instants, le sujet pousse un cri ; il est violemment attiré en avant et s'affaisse malgré moi sur le parquet en s'écriant : « Oh ! un fantôme, je ne veux pas le voir ». Je lui dis que c'est une visite attendue, et que je tiens essentiellement à ce qu'elle le reconnaisse. Je répète ce désir plusieurs fois, mais le sujet qui se couvre la face avec ses mains, répète toujours qu'il ne veut pas le voir. Au bout de 2 à 3 minutes : « Ah ! dit-elle, il est debout vers la porte, il nous regarde, il s'en va ». J'aide le sujet à se relever, je le fais asseoir et lui demande encore qui est ce fantôme qu'elle doit connaître : « Il m'a fait peur, répond-elle, je ne veux pas le connaître ; d'ailleurs ne m'en parlez plus. » Le sujet est énervé, et je ne dois pas attendre d'autre réponse pour le moment. Je le réveille en prenant les précautions habituelles, il est inquiet, mais dans de bonnes dispositions.

Thérèse ne s'est pas impressionnée à la vue du fantôme qu'elle connaissait déjà ; elle l'a observé depuis son apparition sur le fauteuil jusqu'à sa disparition à travers la porte de mon cabinet. Elle s'était endormie pendant les expériences ; M. Dubois la réveille.

Les deux sujets sont très calmes. Je rendors Mme Lambert et la prie de me dire maintenant si elle a reconnu le fantôme qui est venu, il y a quelques instants. « Mais oui, me répond-elle avec nervosité, c'est Léontine. »

Troisième expérience. — Mardi 11 mai, à 9 heures du soir, en présence de Mme Prothais et de MM. Haudricourt et Dubois. Le sujet est Mme Lambert, nous sommes éclairés à la lumière rouge des photographes.

Nous attendons la visite du fantôme de Thérèse, qui doit venir à 10 heures. Les témoins sont prévenus de cette visite, mais le sujet l'ignore complètement.

Thérèse n'a pas conscience de s'être jamais dédoublée, et elle ignore si elle pourra envoyer son fantôme. Je n'ai pas agi suggestivement sur elle comme avec Léontine. Le jeudi précédent, je me suis contenté de la prier de vouloir bien tenter cette expérience aujourd'hui. Pour cela elle se couchera vers 9 heures trois quarts, se concentrera en elle-même avec l'intention de venir nous voir, et à 10 heures, elle partira si elle peut. Dans ce cas, elle pénètrera chez nous par la fenêtre, s'assoiera dans le fauteuil de bureau qui sera là disposé pour elle, elle nous regardera, tâchera de nous voir et fera tout son possible pour illuminer un écran phosphorescent qui sera placé sur le fauteuil. Au bout de cinq à six minutes, elle se lèvera et se retirera.

Je place le sujet comme d'habitude au fond de mon cabinet et dispose à sa gauche un fauteuil pour son fantôme. Une petite table en bois blanc est placée de telle façon que le sujet et les témoins ne puissent pas la toucher sans se déplacer. L'emplacement de deux des pieds est marqué à la craie sur le parquet.

Je dédouble le sujet et prie le fantôme de s'approcher de la table, d'y frapper des coups ou de la déplacer.

Le fantôme ne se condense que lentement. Vers 9 heures trois quarts, le sujet s'inquiète de voir vers la fenêtre une colonne flottante légèrement lumineuse. Je la rassure et prie le fantôme de faire tout son possible pour nous donner quelques phénomènes à la table. Le sujet est nerveux et son inquiétude grandit. Malgré cela, nous entendons plusieurs fois des petits coups frappés dans la table.

A 10 heures cinq, le sujet se jette en arrière et pousse un cri d'épouvante, en déclarant qu'un fantôme vient de venir, qu'il est vers la fenêtre près de mon bureau.

Je cherche à la rassurer en lui disant que ce fantôme est attendu et qu'il n'a aucune mauvaise intention à son égard. Mais, comme aux deux apparitions précédentes, saisie de frayeur, elle est agitée par de violents mouvements nerveux.

A un moment donné, elle se lève brusquement et veut se précipiter en avant, en s'écriant que son fantôme est violemment attiré vers l'autre. Je la retiens en m'arcboutant contre elle. Au moment où cette attraction se produit, on entend la table glisser sur le parquet. L'attraction cesse au bout de quelques instants, et le sujet tombe lourdement sur le fauteuil, les jambes croisées l'une sur l'autre et très fortement contracturées. A ce moment, on entend encore la table glisser sur le parquet.

Je cherche à faire cesser la contracture des jambes et n'y parviens qu'à grand'peine. Je calme le sujet le plus possible et le dispose au réveil. Nous regardons l'emplacement de la table ; un bout s'est éloigné de un centimètre de la place occupée par le fantôme avant l'apparition ; l'autre bout s'est au contraire approché de 3 centimètres et demi.

Je réveille le sujet qui est très fatigué, pour le rendormir ensuite. Réendormi, je le prie de nous dire quel est le fantôme qui vient de venir. « C'est Thérèse, me répond-elle nerveusement ; mais ne m'en parlez pas, ça me fait peur. »

Je lui demande ensuite comment il se fait que c'est au moment où elle a été le plus agitée que la table s'est déplacée. Elle me répond que son fantôme se

trouvait devant la table, et que c'est en étant brusquement attiré vers l'autre, qu'il a poussé devant lui un bout de la table, en faisant des efforts pour passer à travers; et que c'est en revenant non moins brusquement à sa place, qu'il a poussé l'autre bout en repassant à travers.

L'écran disposé sur le fauteuil n'a pas été illuminé.

Je parviens à calmer le sujet, mais il reste fatigué et fièvreux.

A la séance suivante, Mme Lambert se plaint d'éprouver depuis huit jours une violente douleur dans la cuisse droite, qui paraît être due au choc de son fantôme contre la table lorsqu'il l'a déplacée. Je fais disparaître cette douleur en la magnétisant.

Thérèse a mis toute sa bonne volonté pour se dédoubler elle-même et nous envoyer son fantôme. Dès les premiers efforts qu'elle fit, son sens auditif fut hyperesthésié, et le bruit de son réveil, qui était placé sur la cheminée, la gênait beaucoup. Elle se leva pour l'arrêter, et le dédoublement se fit ensuite plus facilement. Tout en s'engourdissant progressivement, elle a vu son fantôme se former peu à peu. Il est devenu très lumineux, un peu plus grand et plus gros qu'elle est elle-même; puis en se condensant, il est devenu plus sombre. Sous l'action de sa volonté, il est parti, et elle s'est endormie. A son réveil, qui ne s'est produit qu'à minuit, elle eut conscience d'avoir vu seulement le fantôme du sujet et le fauteuil sur lequel elle devait s'asseoir. Elle se souvient d'avoir été violemment attirée par le fantôme de Mme Lambert, puis repoussée. La conséquence de cette répulsion fut un choc qu'elle ressentit dans la poitrine, dont elle souffrit pendant deux jours, sans éprouver toutefois d'inconvénient bien grave. Cette expérience qu'elle tenait à faire pour elle-même a complètement satisfait son désir.

H. DURVILLE,
Professeur à la Société magnétique de France.

(Journal du Magnétisme.) *(La fin au prochain numéro)*

L'abondance des matières nous oblige à ajourner à notre prochain numéro la suite de la publication de notre intéressant article : Les Curiosités de l'Occulte.

LE CULTE DU VAUDOUX

Une dépêche de la Havane au *New-York Hérald* dit que le culte du Vaudoux se perpétue à Cuba, et que les sorciers nègres viennent encore d'enlever une enfant de trois ans, la petite Luisa Valdez, pour la sacrifier au Vaudoux.

De l'enquête des autorités, il est résulté que la fillette avait été égorgée par trois sorciers nègres, qui lui avaient arraché le foie et l'avaient fait cuire pour le faire manger, comme remède, à une vieille négresse malade.

Ce n'est pas un cas isolé, paraît-il, dans l'île de Cuba, et depuis quelques années de nombreuses tentatives de rapt d'enfants ont eu lieu. On ne découvre rien sur cette horrible affiliation.

On ne découvrira rien, parce que les nègres affiliés à cette secte prononcent les plus effroyables serments dans les cérémonies rituelles de ce culte et promettent obéissance et discrétion. Toute divulgation des secrets est punie de mort.

Qu'est-ce donc que ce culte du Vaudoux, qui terrorise la république noire d'Haïti et qui se pratique un peu partout où il y a des nègres, à Cuba, en Louisiane et même au Honduras? On peut consulter à ce sujet le *Temps* du 18 février 1885.

Sur ce culte étrange et abominable nous consulterons le livre de sir Spenser Saint-John, ancien consul général d'Angleterre à Haïti, qui a assisté, en 1864, au procès retentissant de Port-au-Prince et a recueilli sur ce culte les documents les plus indiscutables.

Tant que les Français ont dominé à Saint-Domingue, on n'entendit guère parler de crimes rituels. C'est un Français de ce temps, Moreau de Saint-Méry, qui a décrit les rites, en dehors des sacrifices humains.

Depuis que les noirs ont massacré les blancs, le culte du Vaudoux s'est répandu dans l'île avec toutes ses atrocités; l'empereur Soulouque et le président Salnave furent affiliés à la secte pour mieux tenir leurs sujets. Le président Geffrard essaya de lutter contre cette barbarie; il n'y réussit guère.

Pour chasser ce culte des deux Amériques, il faudrait en chasser presque tous les nègres et les renvoyer en Afrique.

⁂

C'est en effet le culte ancestral apporté du Dahomey, où il s'est perpétué jusqu'à notre conquête, et où l'on a retrouvé, comme à Haïti, les serpents sacrés et les sacrifices humains accompagnés d'anthropophagie.

Le nom est *Vaudon* en Afrique, *Vaudoux* à Haïti.

Le vaudoux est un long serpent inoffensif, moucheté, sorte de couleuvre que l'on enferme dans une cage et que l'on présente en adoration aux fidèles, soit dans les temples cachés, soit dans les scènes de sabbat qui ont lieu dans la forêt ou dans un endroit écarté.

L'assemblée se réunit en grand secret à la tombée de la nuit; les initiés sont chaussés de sandales et portent enroulés autour du corps des mouchoirs rouges. Arrivés au rendez-vous, ils se groupent devant l'autel où se trouve la cage du serpent, et auprès duquel se tiennent le *papaloi* et la *mamanloi*, mots

étranges qui signifient grand-prêtre et grande-prêtresse, papa-roi et maman-roi.

Après l'adoration du serpent, les adeptes prêtent serment de fidélité, d'obéissance aveugle et de discrétion absolue ; puis la foule se dispose en cercle et chacun vient à son tour exposer ses demandes : prières pour obtenir la domination, la richesse, l'amour d'une ingrate, la guérison d'une maladie, une longue vie, ou le malheur d'un ennemi ou d'un rival. Parfois, le crime demande aide et protection.

Le grand-prêtre prend la cage du serpent, la dépose à terre et la mamanloi monte sur la cage, telle la pythonisse d'Endor. Elle tremble aussitôt; elle est prise de convulsions et elle parle, donnant à chacun les réponses qu'il désire.

Cette première cérémonie achevée, la cage est replacée sur l'autel et chaque fidèle vient apporter son offrande pécuniaire, dans un chapeau couvert d'un voile, pour se rendre le dieu favorable.

Un nouveau serment lie les adeptes, et le grand-prêtre, après avoir égorgé un coq blanc et un chevreau sans tache, en verse le sang dans un vase pour en oindre les assistants et les faire boire à cette coupe d'ivresse. On reçoit les nouveaux postulants en les enfermant dans un cercle où ils doivent danser sans en sortir; on leur fait prononcer le serment rituel, et alors commence la cérémonie finale, une danse échevelée toute pleine de convulsions, où plusieurs tombent en syncope et sont emportés. Et la cérémonie s'achève en une orgie.

⁂

Tel est le rituel, lorsqu'il n'y a pas de victime humaine ; mais il arrive qu'un nègre s'avance avant la fin de la cérémonie et, s'inclinant devant la mamanloi, lui demande « le sacrifice complet, celui du chevreau sans cornes ».

Le chevreau sans cornes, c'est l'enfant.

Un prêtre catholique, se barbouillant de noir, put assister de loin, en 1857, à une cérémonie du Vaudoux, et il vit les apprêts du « sacrifice complet » : un enfant assis devant l'autel, les pieds liés. A un signe du grand-prêtre, la victime fut enlevée par les pieds, au moyen d'une poulie, et le grand-prêtre saisit son couteau. Le prêtre catholique poussa un cri qui répondait au cri de l'enfant et voulut s'interposer : on l'enleva ; ceux qui l'avaient amené le sauvèrent malgré lui, mais il dut quitter la colonie, menacé de mort par les nègres et expulsé par les autorités qui ne répondaient pas de lui.

En 1863 eurent lieu les faits qui motivèrent le procès dont le *Journal officiel* d'Haïti donna le compte-rendu et auquel assista sir Spenser Saint-John.

Un noir, nommé Congo Pellé, journalier chez un propriétaire, voulait obtenir la richesse sans travailler, ce qui est commun chez les nègres. Il s'en ouvrit à sa sœur Jeanne, qui était mamanloi ; on tint conseil avec des papaloi, et il fut convenu d'offrir au serpent « le chevreau sans cornes ». Le choix tomba sur une nièce de Jeanne et de Congo, la petite Claircine. Le sacrifice devait avoir lieu la veille du jour de l'An, jour consacré, comme Noël, Pâques et l'Epiphanie.

Le 27 décembre, la mère de l'enfant fut emmenée à Port-au-Prince sous un prétexte quelconque, et l'enfant fut enlevée par Congo, à qui elle était confiée pendant ce temps. La mère à son retour s'inquiéta vainement. Congo lui dit que l'enfant était sortie et s'était sans doute perdue. Toutes les recherches furent inutiles. Le papaloi, consulté, dit que l'enfant avait été prise par l'esprit des eaux et qu'elle serait bientôt rendue ; la pauvre mère affolée, mais plus catholique que sa famille, alla faire brûler des cierges devant l'autel de la Vierge.

⁂

L'enfant, cependant, resta quatre jours attachée sur l'autel du serpent, et vainement elle poussa des cris en voyant les prêtres du Vaudoux qui venaient la prendre. Bâillonnée et ligotée, elle fut portée chez sa tante Jeanne, où elle fut étranglée et égorgée presque aussitôt. Le sang fut recueilli dans un vase, et le papaloi, ayant écorché le pauvre petit corps, le dépeça et déposa les chairs dans des plats de bois, tandis qu'on enfouissait dans le voisinage la peau et les entrailles.

Les plats transportés chez le papaloi, les assistants qui étaient nombreux se mirent en procession vers cette demeure en psalmodiant un chant africain. Des voisins virent le festin et en témoignèrent.

Jeanne faisait cuire la chair avec des pois du Congo ; le papaloi faisait de la soupe avec la tête et chacun prit part à cet horrible festin en buvant du rhum et du vin.

Quatorze personnes furent arrêtées : il n'y eut de preuves que contre huit, quatre hommes et quatre femmes, qui n'avouèrent que sous les coups de bâton. Les pièces à conviction ne laissaient d'ailleurs aucun doute. Les huit accusés furent condamnés à mort et fusillés sur la place publique, le 13 février 1864.

Tels sont les faits indiscutables qui montrent ce qu'est ce culte du Vaudoux. Les Cubains peuvent faire bonne garde.

(*Le Gaulois*.)

Les Gypsies Modernes

Madame de Poncey

Chaque année, à la rentrée, les lettres des lecteurs de l'*Echo* arrivent nombreuses, me demandant des nouvelles de l'une ou l'autre des voyantes présentées jadis. Que sont-elles devenues ? Habitent-elles à la même adresse ? Leur lucidité est-elle aussi grande ? Ai-je obtenu de nouvelles preuves ?

Et pour satisfaire ces nombreux curieux, je dois recommencer mon enquête près des gypsies modernes.

Mme de Poncey est l'une des plus anciennement connues des lecteurs de l'*Echo*, ainsi qu'en témoignent les articles déjà parus, et les multiples lettres qui me demandent de ses nouvelles, ou me citent des preuves de la clairvoyance de ce médium.

C'est donc par elle que j'ai voulu commencer mon enquête.

Au milieu de bagages de toutes sortes, dans son appartement du 191 du faubourg Saint-Honoré, tout bouleversé par un voyage récent, j'ai pu interviewer l'intéressante voyante.

— Les lecteurs vous réclament, vous savez ?

— Mais oui, c'est pourquoi je suis rentrée avant la fin du mois. J'avais des rendez-vous de toute urgence. Pourtant, je suis bien fatiguée !

— Ne craignez-vous pas que cet état nuise à votre voyance ?

— Non. Plus le corps est annihilé, plus l'esprit a de force.

— Alors, vous pouvez me donner de nouvelles preuves de lucidité, me citer des faits, avec des détails aussi minutieux que possible ?

— Mais certainement. Je sais qu'on peut se fier à votre discrétion, aussi, au hasard, puisez dans ces lettres ; recueillez les nombreux faits qu'elles relatent. Vous garderez pour vous le nom et l'adresse des signataires, mais vous pourrez assurer aux lecteurs que vous les connaissez, que vous avez eu les originaux entre les mains, et que ces fait n'ont pas été inventés par l'imagination d'une gypsie en mal de réclame.

Mme de Poncey, après avoir ouvert son secrétaire, me tend une cinquantaine de lettres. Je prends au hasard.

D'abord une dépêche :

« Prédictions très justes. Lettre suit. C. T. »

La lettre annoncée est jointe au télégramme. Elle porte le timbre du Cercle des Officiers de D.., en Algérie. C'est l'un d'eux, le signataire de la lettre.

Il assure de nouveau, à la médium, que tous les détails de sa vision sont exacts, et qu'il ressent les malaises qu'elle lui décrit, et dont il n'avait point parlé. Avec la voyante, il est aussi d'accord sur leurs causes, et il la félicite chaudement de sa lucidité indéniable.

Voici une autre lettre, portant le timbre d'une ville du Nord :

« La personne que j'ai envoyée consulter pour moi m'a « rapporté tous les détails de votre voyance. Elle ignorait « que ces événements funestes avaient bouleversé ma vie « antérieure, et n'osait m'en faire le récit, de peur de « m'effrayer. Tout ce que vous lui avez dit est *exact* ; « heureusement que les événements narrés par vous *avec* « *une fidélité étonnante*, sont passés.

« Veuillez agréer, Madame, avec mes félicitations, etc...

Signé : H. G. »

Une autre lettre datée de Paris-Plage, le 25 juin dernier :

« Madame de Poncey,

« Votre modestie serait certainement atteinte si vous aviez pu entendre l'élogieux et si reconnaissant langage qu'à l'adresse indiquée par vous ici, à Paris-Plage, on m'a tenu sur vous.

« Je ne saurais trop vous remercier de ce que vous faites pour me guérir de cette surdité menaçante.

« Vous m'avez vu me traiter par l'homéopathie ; cela est vrai ; et pourtant je ne vous en avais rien dit.

« Surprenant... tout de même. »

Signé : L. D.

Enfin, cette dernière datée de Brunstatt, le 23 septembre 1908.

« Madame de Poncey,

« C'est avec une très vive satisfaction que je vous annonce la guérison de ma nièce, Mme R... Je viens de passer trois jours chez elle, et nous avons été agréablement surpris de son air de vaillance que je ne lui connaissais plus depuis une année. Elle m'a assuré qu'elle se trouvait très bien. Cette résurrection est merveilleuse, car les docteurs les plus en renom s'étaient occupés d'elle, sans obtenir aucun résultat ! Quant à ma nièce, Mme H..., elle était, comme vous le savez, condamnée à une douloureuse opération par deux docteurs et un professeur ; la veille, son mari eut l'idée de s'adresser à vous ; par télégramme, vous avez répondu d'empêcher toute opération. On vous a obéi. Depuis, en effet, le mal s'est dissipé.

« Aujourd'hui Mme H... est en parfaite santé. Je viens donc, au nom de ces deux personnes, vous remercier sincèrement, car c'est par votre intermédiaire qu'elles ont recouvré la santé. M. »

A cette dernière lettre, que j'ai sous les yeux en écrivant cet article, je veux ajouter un commentaire que Mme de Poncey, malgré sa voyance, ignore encore.

Je connais, par relation, la signataire de cette lettre. Une amie commune m'a beaucoup parlé d'elle, cet été, en villégiature, et, par conséquent, je puis affirmer que cette lettre est sincère, et qu'elle n'a pas été écrite par un « compère », comme pourraient le croire les sceptiques.

Je clos là la publication de ces lettres, bien qu'intéressantes, elle finiraient certes par fatiguer les lecteurs.

J'aurais pu raconter ces faits de façon moins uniforme, j'ai préféré donner les preuves, telles que je les avais recueillies. Elles seront ainsi plus véridiques, dénuées de toutes fioritures littéraires. Pour ma part, avant les vacances, Mme de Poncey, lors d'une dernière visite, me fit une remarque, spontanée, qui m'étonna un peu. Comme je lui parlais incidemment d'une personne qu'elle ne connaissait nullement, elle me dit tout à coup : cette personne souffre cruellement de l'estomac.

Deux jours après, j'apprenais que la chose était exacte.

Mme de Poncey a donné, paraît-il, à la *Société Universelle d'Etudes Psychiques*, une série d'expériences de psychométrie, dont plusieurs ont parfaitement réussi.

Tel a été du moins l'avis du docteur Allain, vice-président. J'aurais voulu obtenir une interview de lui, sur ce sujet, mais il paraît que la Société se réserve le droit de publier le résultat de ses travaux, à la fin de l'année, et j'ai dû m'incliner devant cette décision.

Malgré tout, je puis affirmer, par les nombreuses preuves que j'ai eues entre les mains, que la lucidité de Mme de Poncey est toujours la même, et qu'elle continue à être l'excellent médium que nous avons connu.

Mme Louis Maurecy.

ÇA ET LÀ

Superstitions d'acteurs anglais

Les acteurs de la vieille Angleterre sont très superstitieux.

Pour rien au monde, vous ne les feriez répéter un vendredi. Et le directeur qui aurait la fâcheuse idée de donner une première le même jour serait archicertain d'un four. Qu'il ne s'avise pas non plus de monter une pièce dont la distribution comporte treize rôles, il ne trouverait pas d'interprètes, convaincus que seraient ceux ci que l'un d'eux doit fatalement mourir dans l'année.

Les plumes de paon doivent être prohibées, parce qu'elles portent malheur.

A l'ouverture du *Prince of Wales*, beaucoup de personnes se trouvèrent mal. Pourquoi? Parce que les tapissiers avaient recouvert les fauteuils d'une étoffe dont la décoration ressemblait à la queue d'un paon. Le directeur fit remplacer l'étoffe, et la malchance fut conjurée.

Une pièce — comédie ou drame — dans laquelle un acteur devrait entrer en scène avec un parapluie ouvert, serait considérée comme injouable, et aucun artiste consciencieux ne voudrait accepter un des rôles Qui sifflotterait pendant les répétitions annoncerait au directeur une salle vide Qui sifflerait dans sa loge attirerait une maladie à son voisin.

Enfin, une superstition très répandue et qui concerne les chaussures ayant servi au début dans la carrière théâtrale. L'artiste anglais les conserve comme un vrai talisman et les porte chaque fois qu'il signe un engagement ou le soir d'une première.

Louis XIV et le chiffre 14

X + IV = 14 ; Louis XIV monta sur le trône le 14 mai 1643 (1 + 6 + 4 + 3 = 14) ; la victoire d'Ivry fut remportée le 14 mars ; Louis fut sauvé par Turenne à Bléneau en 1652 (1 + 6 + 5 + 2 = 14) ; il gouverna depuis 1661 (1 + 6 + 6 + 1 = 14) ; il fit construire l'Hôtel des Invalides en 1670 (1 + 6 + 7 = 14) ; son étoile pâlit à Ramillies et à Turin en 1706 (1 + 7 + 6 = 14) ; il meurt en 1715 (1 + 7 + 1 + 5 = 14), à 77 ans (7 + 7 = 14), ayant régné 72 ans (7 × 2 = 14).

Nous avons publié une étude analogue sur Henri IV et ce même chiffre.

L'Hypnotisme et la Justice

On vient d'employer l'hypnotisme à New-York dans un procès. Il s'agit de celui de Mme Charlotte Hitchcock qui, de son propre aveu, aurait tué son mari pour n'être pas envoyée par lui dans un asile d'aliénés.

La confession de la soi-disant meurtrière paraissait suspecte à bien des points de vue et les magistrats chargèrent trois des plus célèbres médecins aliénistes américains, les docteurs Mac Lane Hamilton, Mac Donald et Van Giesen, d'examiner l'état mental de Mme Hitchcock.

Le docteur Van Giesen vient de faire sa déposition : elle a produit une stupéfaction générale.

M. Van Giesen a raconté qu'il avait fait à l'accusée une visite dans la prison de Tombs. Il l'avait fait asseoir dans un fauteuil entouré d'une tenture noire et placé dans une petite pièce sombre. Ces préparatifs achevés, le médecin tint une bougie allumée au-dessus de sa tête, de sorte que Mme Hitchcock dut lever les yeux pour regarder la flamme. Après quelques instants, le docteur lui dit de fermer les yeux : il souffla la bougie, fit prendre à la prisonnière un cordial et lui donna l'ordre de parler.

Mme Hitchcock, d'une voix monotone, raconta comment son mari était mort. Au lieu de répéter qu'elle l'avait assassiné, elle affirma avec insistance qu'il s'était tué lui-même.

Un autre médecin était présent à la consultation, ainsi qu'un sténographe qui a enregistré textuellement les paroles de la prisonnière. Elle n'a pas gardé le moindre souvenir de cette scène.

Cigare et caractère

L'homme qui serre son cigare entre les dents est un monsieur agressif, exigeant, rapace; celui qui le retire souvent de ses lèvres et prend plaisir à suivre les spirales de sa fumée est un bon garçon, franc et expansif; le fumeur qui attend que le bout de son cigare soit orné d'un « faux-col » de cendre de plusieurs centimètres avant de le secouer est vaniteux et frivole.

A TRAVERS LES REVUES

LA SUGGESTION A DISTANCE

M. le docteur J. Regnault rapporte, dans les *Annales des Sciences psychiques*, toute une série d'expériences sur la suggestion mentale à distance, qu'il fit avec un de ses confrères. Il résume ainsi les résultats de ses expériences :

Si on agit sur un *sujet sensible* antérieurement hypnotisé ou magnétisé, on peut provoquer à distance pendant le sommeil naturel des hallucinations oniriques ou des rêves tellement intenses qu'ils provoquent le réveil. On peut agir à distance, mais à l'heure convenue, sur un sujet éveillé, qui se trouve, par le fait même qu'il est prévenu, dans un état d'attention expectante favorisant la suggestion. On peut agir à une heure tirée au sort ou fixée par une tierce personne si on sait où se trouve le sujet ou si on possède un objet avec lequel il a été longtemps en contact, objet qui *semble* fournir un conducteur matériel, un fil, à la suggestion mentale, grâce aux particules qui l'unissent à travers l'espace à son possesseur,

Il reste à savoir s'il serait possible d'agir par suggestion mentale à grande distance sur une personne prévenue, qu'on n'a jamais hypnotisée ni magnétisée, qu'on n'a même jamais vue, mais dont on possède un objet tel qu'une lettre ou des cheveux; les rares expériences que nous avons pu faire à ce point de vue, de Bordeaux à Paris, sur un seul sujet, ne nous ont donné que des résultats négatifs.

Les théories mises en avant pour expliquer la suggestion mentale à distance sont très nombreuses : les spirites et quelques occultistes font appel à un fluide spécial, le périsprit pour les uns, le corps astral pour les autres, qui établirait des communications entre deux personnes sous l'influence d'êtres désincarnés ou d'esprits particuliers appelés élémentaires.

Mais il est des théories d'aspect plus scientifique : certains occultistes font intervenir des modifications de l'astral c'est-à-dire de ce fluide universel que les physiciens appellent l'éther et aux vibrations duquel ils attribuent la lumière, l'électricité et les diverses radiations qu'ils étudient. Les disciples de Mesmer cherchent une explication dans le magnétisme animal : le champ magnétique de chaque personne pourrait être modifié par une autre personne, de même que le champ d'un aimant subit des modifications sous l'influence d'une autre aimant; d'après M. Emile Boirac, il y aurait lieu de reviser le procès du mesmérisme : on trouverait alors l'explication des phénomènes occultes magnétoïdes; le fluide humain n'émanerait pas de la même façon de tous les individus : il rayonne des uns qui sont actifs, il est absorbé par d'autres qui sont passifs et constituent d'excellents sujets, il est simplement conduit par d'autres qui sont neutres, il pourrait être enfin condensé et transformé par certains sujets, par les *médiums* (1).

Cette conception se rapproche de la théorie de la force neurique rayonnante admise par Barety; elle est appuyée par les expériences des chercheurs qui, comme Narkiewikz Iodko et le docteur Baraduc, ont pu impressionner des plaques photographiques au moyen de la force psychique; elle semblait affermie par la découverte de Blondlot, mais l'existence des rayons N n'est pas encore démontrée par des procédés physiques indiscutables.

Cependant, quand on admet que toute pensée est liée à des vibrations des cellules, on comprend facilement par analogie, ce qui se passe dans la suggestion mentale à distance : les zones cérébrales en communication peuvent être comparées aux cadres symétriques de deux pianos ou de deux harpes qui vibrent à l'unisson, ou à deux diapasons qui donnent la même note et dont l'un répète spontanément les vibrations que donne l'autre, elles peuvent encore être comparées à deux postes de télégraphie sans fil plus ou moins bien syntonisés.

La syntonisation est le plus souvent parfaite quand on agit sur un sujet hypnotisé qui, se trouvant en *état de rapport*, n'est sensible qu'aux communications de son hypnotiseur; elle est imparfaite quand on agit sur des sujets à l'état de veille ; nous avons constaté, par exemple, que nous pouvions, par l'action de notre volonté, neutraliser ou troubler les suggestions mentales données à Zamora par un autre expérimentateur.

Si nous supposons deux hommes dont les cellules cérébrales vibrent harmoniquement, soit par suite d'un lien de parenté ou d'amitié, soit parce que l'un d'eux, le magnétiseur, a imposé son rythme à l'autre, au magnétisé, leurs cerveaux pourront peut-être se trouver entre eux dans les mêmes conditions que nos deux diapasons : toute pensée vive qui fera vibrer l'un d'eux pourra faire vibrer l'autre sans impressionner les différents cerveaux qui se trouveront sur le parcours de l'onde vibratoire. Le cerveau du sujet impressionné joue le rôle de résonateur; l'impression produite parviendra d'autant plus facilement à la conscience du sujet que ce dernier sera moins distrait par d'autres impressions. C'est pourquoi il y a intérêt à choisir pour faire des expériences de ce genre le moment où l'on croit le sujet inoccupé ou même endormi.

* * *

M. Regnault explique ensuite, grâce à la suggestion mentale à distance, un certain nombre de phénomènes. Voici les explications qu'il propose :

Un candidat va subir un examen; parmi les questions qu'il trouve le plus difficiles, il en est une qu'il redoute tout particulièrement, il y pense fortement en se présentant devant son jury, or c'est précisément sur cette question qu'on l'interroge ! Il se plaint amèrement de sa mauvaise chance.... il a tort, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même; n'est-ce pas parce qu'il pensait fortement à la question redoutée qu'on la lui a posée !

Inversement, un candidat pense à un sujet sur lequel il désire ou compte être interrogé : il s'agit d'un sujet qui l'a intéressé tout particulièrement ou dont il a rêvé ou qui lui a été annoncé par les somnambules, les tables tournantes, la clef, le pendule explorateur ou par tout autre procédé magique. Il y fixe sa pensée et il *arrive* qu'on l'interroge précisément sur ce point.

Dans de tels cas, il y a suggestion involontaire et inconsciente du candidat sur l'examinateur.

Il ne s'agit pas là de simples vues de l'esprit : des expériences faites par notre regretté camarade, le docteur Louis Laurent, et par nous-mêmes, nous ont démontré l'exactitude de cette théorie; nous nous contenterons de relater l'une des plus curieuses de nos expériences personnelles :

« Appelé à subir un examen sur la thérapeutique et la matière médicale, nous entrons dans la salle des cours pendant qu'un de nos camarades subit une épreuve analogue. En attendant notre tour, nous fixons le professeur et l'idée nous vient de faire sur lui une expérience; nous voulons qu'il nous interroge sur l'arsenic, nous nous représentons le symbole chimique de cette substance, *As.*, et nous « poussons » l'image de ces deux lettres, comme on le fait dans une « charge magique ou magnétique », pour en donner au professeur l'impression visuelle. Au bout de quelques minutes, nous prenons place sur la sellette : le professeur consulte une liste placée devant lui (liste dont nous ignorons jusque-là l'existence), sur laquelle il a écrit en face du nom de chaque étudiant la question qu'il lui posera. En face de notre nom est écrit « KEPHIR ». Il nous dit ; « Parlez-moi des laits fermentés et, en particulier, du kephir » ; puis il a un mouvement d'hésitation et avant que nous ayons eu le temps de prononcer quatre mots, il nous interrompt et ajoute : « Non,

(1) EMILE BOIRAC, *la Psychologie inconnue (Introduction et contribution à l'étude expérimentale des sciences psychiques)*, Félix Alcan, éditeur, Paris, 1908.

j'avais d'abord choisi cette question, mais je la change; parlez-moi de l'arsenic. »

Plusieurs expérimentateurs, et en particulier les médecins de la Marine, Bourru et Burot, croyaient avoir démontré que divers médicaments ont une action à distance sur des sujets hypnotisés; nous avons repris ces expériences et nous sommes convaincu que le plus souvent, sinon toujours, les résultats observés concordent avec l'idée que l'expérimentateur se fait de l'action des médicaments; l'effet est produit par la suggestion mentale et non par le médicament. On comprend dès lors les longues et vives discussions soulevées par ces expériences; avec un sujet sensible, s'il est convaincu d'avance, il voit la prétendue action à distance des médicaments se produire conformément à ses idées; s'il est sceptique, il n'obtient aucun résultat.

Le même phénomène semble se reproduire dans les expériences faites par M. de Rochas et par le docteur Luys sur l'extériorisation de la sensibilité : on photographie un sujet hypnotisé et soi-disant « extériorisé », on révèle la plaque et, en dehors de la vue du sujet, on pique la photographie sur un doigt ou sur la figure : le sujet accuse une douleur à l'endroit correspondant au point piqué sur la photographie. Ce résultat se produit ou ne se produit pas suivant que l'hypnotiseur est convaincu ou est sceptique.

Quand le résultat se produit on peut dire que la piqûre faite sur la photographie n'a servi qu'à fixer l'attention et la pensée de l'opérateur sur le résultat à atteindre et n'a fait que renforcer la suggestion mentale. Cette explication est également valable pour les expériences faites avec un verre d'eau, de la cire, etc.

Tous les phénomènes d'envoûtement, d'amour ou de haine qu'on a voulu rattacher aux expériences de M. de Rochas, relèvent du même mécanisme, quand ils ne sont pas produits par une auto-suggestion ou une suggestion verbale (1).

Toutes les cérémonies rituelles complexes, auxquelles se livraient et se livrent encore aveuglément les sorciers, n'ont d'autre action que de fixer la pensée de l'observateur sur le but à atteindre, aussi le grand maître magiste, Eliphas Levy, a-t-il écrit avec raison : « Plus l'opération est difficile ou horrible, plus elle est efficace, parce qu'elle agit davantage sur l'imagination... »

La suggestion mentale intervient fréquemment, tantôt pour faciliter, tantôt pour entraver les phénomènes spirites observés avec la clef, le pendule explorateur, la baguette divinatrice ou la table tournante.

Dans les cas où il n'y a pas fraude volontaire et où la table ne se détache pas complètement du sol, on peut admettre que les « coups frappés » sont provoqués par des mouvements inconscients d'un médium, c'est-à-dire d'une personne généralement très sensible à la suggestion. Dans ces conditions on comprend que la table puisse donner des réponses connues seulement de tel ou tel assistant placé en dehors de « la chaîne » des expérimentateurs. Dans un groupe spirite de Bordeaux, nous avons pu faire donner à notre volonté, par une table avec laquelle nous n'avions aucun contact, des réponses fantastiques que nous suggérions mentalement au médium et que nous écrivions à l'avance. Ceci nous avait valu d'être considéré dans ce milieu spirite comme un médium inspiré directement par des « amis de l'Au-delà ».

On saisit dès lors comment ces phénomènes peuvent être entravés par la présence de personnes hostiles au spiritisme : le scepticisme d'un assistant peut inhiber le médium par suggestion mentale et arrêter toute manifestation.

Certains fakirs semblent renforcer leurs suggestions verbales par une suggestion mentale qui s'exerce sur toutes les personnes présentes autour d'eux dans une zone de court rayon. La même remarque s'applique à certains sorciers de nos campagnes et en particulier de Normandie qui semblent bien avoir provoqué dans quelques cas des hallucinations collectives sur un petit nombre d'assistants.

Il y a lieu également de recourir à la théorie de la suggestion mentale pour expliquer certaines réponses de telle ou telle somnambule extra-lucide : cette dernière révèle parfois au consultant des faits qu'il est seul à connaître, elle ne fait que refléter la pensée de ce consultant qui produit inconsciemment une suggestion mentale.

Quelquefois enfin, il se produit une suggestion réciproque à la fois verbale et mentale entre plusieurs personnes qui attendent un même résultat, le renforcement peut être tel qu'il amène une hallucination collective, c'est ce qui semble se produire dans des séances d'évocation spirite ou magique.

Dans tous les cas que nous venons d'examiner la suggestion se produit à courte distance, mais elle se produit aussi assez souvent à longue distance dans des cas de pressentiment ou de télépathie qu'on observe, soit pendant le sommeil, soit à l'état de veille.

Une personne qui vous est chère pense fortement à une visite qu'elle veut vous faire à l'improviste; vous avez une hallucination onirique, un rêve très net, très impressionnant dans lequel vous voyez cette personne venir à vous. Si la visite se fait ensuite, vous dites que vous avez eu un pressentiment, une prescience; il n'en est rien, il n'y a pas divination d'avenir, il n'y a que suggestion mentale avec transmission d'une image. C'est là, avec quelques autres rêves prémonitoires concernant la santé et expliqués par la science médicale, tout ce qui forme le fond de l'oniromancie, c'est-à-dire la divination par les songes.

Quelquefois la suggestion se transmet à un sujet en état de veille : une mère éprouve subitement une angoisse, ou subit un véritable choc nerveux; elle voit même son mari ou son enfant en péril dans des conditions parfaitement déterminées; elle peut constater ensuite que ce pressentiment ou même cette hallucination visuelle ou auditive s'est produite exactement à l'heure où la personne qui lui est apparue étant en péril, en danger de mort, a pensé fortement à elle et lui a même transmis par suggestion mentale inconsciente l'image, le tableau des circonstances périlleuses dans lesquelles elle se trouvait.

(1) Docteur J. Regnault, *les Envoûtements d'amour et l'art de se faire aimer*. Paris, 1906, Chacornac, éditeur.

Le Gérant : Gaston Mery.

Paris. — Imp. R. Tancrède, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73